



RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 00113

Numéro SIREN : 341 228 427

Nom ou dénomination : ACTUALIS

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2014 sous le numéro de dépôt 297

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartre)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET YDES

12 rue de la Navigation
CS 80735
69257 LYON CEDEX 09

V/REF :

N/REF : 87 B 113 / 2014-A-297

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LAVAL certifie qu'il a reçu le 31/01/2014, les actes suivants :

Projet de traité de fusion en date du 29/01/2014

- Fusion absorption - Entre les sociétés AUDIT GESTION EXPERTISE COMPTABLE DU
MAINE, ACTUALIS RH, ASSISTANCE BUREAUTIQUE COMPTABILITE GESTION,
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE L'OUEST, les sociétés absorbées et la société
ACTUALIS, la société absorbante

Concernant la société

ACTUALIS
Société anonyme
230 rue de Terre Rouge
53200 Azé

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-297 le 31/01/2014

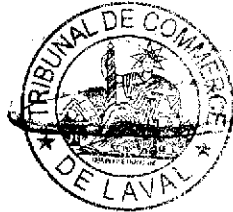
R.C.S. LAVAL 341 228 427 (87 B 113)

Fait à LAVAL le 31/01/2014,

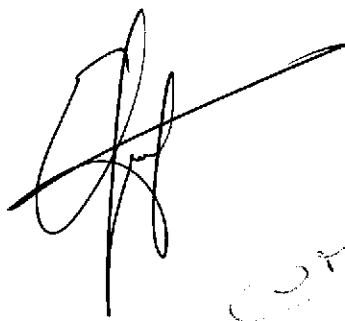
Le Greffier

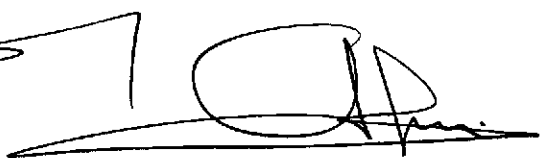
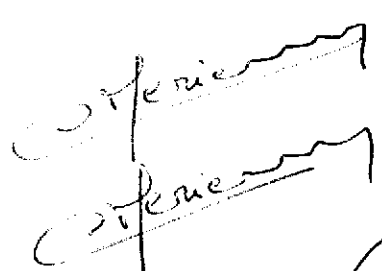


"PROCES VERBAL
Dépôt effectué au Greffe du Tribunal
De Commerce de LAVAL, le **31 JAN. 2014**
Sous le N° **20141A1297**
Le Greffier"



**TRAITE DE FUSION PAR ABSORPTION
DES SOCIETES AUDIT GESTION EXPERTISE COMPTABLE DU MAINE,
ABC GESTION, SOCOMO ET ACTUALIS RH
PAR LA SOCIETE ACTUALIS**




En accord entre les parties, les
présentes ont été reliées par le
procédé ASSEMBLACT R.C.
empêchant toute substitution ou
addition et sont seulement signées
à la dernière page.

ENTRE LES SOUSSIGNEES

La société AUDIT GESTION EXPERTISE COMPTABLE DU MAINE, société à responsabilité limitée au capital de 112 000 € dont le siège social est 167 rue de Beaugé - LE MANS (72 000) et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 349 341 503 RCS LE MANS,

Représentée par Messieurs Loïc GRANGER, Christophe MERIENNE et Emmanuel SAGET, co-gérants de la Société ;

Ci-après appelée « **AGECMA** »,

La société ACTUALIS RH, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est 15 rue des Bordagers à CHANGE (53810) et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 499 880 961 RCS LAVAL,

Représentée par Monsieur Loïc GRANGER, son Président ;

Ci-après appelée « **ACTUALIS RH** »

La société ASSISTANCE BUREAUTIQUE COMPTABILITE GESTION, société anonyme au capital de 250 000 € dont le siège social est 2 square François Truffaut à ANGERS (49000) et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 300 092 830 RCS ANGERS,

Représentée par Monsieur Eric JOUIN, Président du Conseil d'administration et Directeur Général, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une décision du Conseil d'administration en date du 29 janvier 2014 ;

Ci-après appelée « **ABC GESTION** »

La SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE L'OUEST, société par actions simplifiée au capital de 132 000 € dont le siège social est 15 rue des Bordagers à CHANGE (53810) et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 556 950 525 RCS LAVAL,

Représentée par Monsieur Christophe MERIENNE, son Président ;

Ci-après appelée « **SOCOMO** »

Ensemble appelées « **les sociétés absorbées** »

DE PREMIERE PART

ET

La société ACTUALIS, société anonyme au capital de 125 790 €, dont le siège social est 230 rue de Terre Rouge - AZE (53200) et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 341 228 427 RCS LAVAL,

Représentée par Monsieur Gilles MORIN, Président du Conseil d'administration et Directeur Général, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une décision du Conseil d'administration en date du 29 janvier 2014 ;

Ci-après appelée « **la société absorbante** » ou « **ACTUALIS** »,

DE SECONDE PART

Ensemble dénommées « **les Parties** »

PREALABLEMENT A LA CONVENTION DE FUSION, OBJET DES PRESENTES, IL A ETE EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les Parties souhaitent réaliser la fusion de la société ACTUALIS avec les sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO par voie d'absorption de ces dernières par la société ACTUALIS, selon les dispositions des articles L.236-1 et suivants et les articles R. 236-1 et suivants du Code de Commerce et sous le régime fiscal de faveur prévu par les articles 115, 210 A et 816 du Code général des impôts.

Cette opération serait réalisée par l'apport par les sociétés absorbées à la société absorbante de la totalité de leur actif contre la prise en charge de l'intégralité de leur passif, dans les termes et conditions stipulés aux présentes.

CECI EXPOSE, LES PARTIES ONT ARRETE ET SONT CONVENUES DE CE QUI SUIIT :

CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE L'OPERATION DE FUSION

ARTICLE 1 : CARACTERISTIQUES DES SOCIETES INTERESSEES ET LIENS JURIDIQUES EXISTANT ENTRE ELLES

1.1 - Constitution - Capital - Valeurs mobilières - Objet

1.1.1. *La société AGECSMA (absorbée)*

La société AGECSMA est une société à responsabilité limitée initialement constituée sous forme anonyme et sous la dénomination « CABINET DENIAU, JOURDIN ET ASSOCIES » par acte sous seing privé en date du 19 janvier 1989.

Le changement de dénomination sociale est intervenu par décision de l'Assemblée Générale du 28 mars 1996. La transformation en société à responsabilité limitée résulte d'une décision de l'Assemblée générale du 31 mars 2004.

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés le 30 janvier 1989, la société a été constituée pour une durée de 99 ans.

Elle a pour objet dans tous pays l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes. Pour les besoins de son activité, la société AGECSMA est inscrite à l'Ordre des experts-comptables et auprès de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

La société AGECSMA exploite son activité à l'adresse de son siège social – 167 rue de Beaugé LE MANS (72000) et ne possède pas d'établissement secondaire.

Le capital social s'élève à 112 000 € divisé en 5 600 parts sociales de 20 € chacune intégralement libérées et toutes de même catégorie.

La société ne fait pas appel public à l'épargne.

La société n'a pas créé de parts de fondateurs ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ordinaires, convertibles ou échangeables qui ne soient pas, soit remboursées, soit converties à ce jour.

La société possède 99,73 % du capital de la société A2CR, soit 748 parts sociales sur les 750 parts composant le capital de la société A2CR.

La société clôture son exercice social le 30 septembre de chaque année.

La Société n'a pas de Comité d'entreprise.

Elle est dirigée par Messieurs Loïc GRANGER, Christophe MERIENNE et Emmanuel SAGET, co-gérants.

1.1.2. La société ACTUALIS RH (absorbée)

La société ACTUALIS RH est une société par actions simplifiée créée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 11 septembre 2106.

Elle a pour objet social l'exercice des missions d'expert-comptable. Pour les besoins de son activité, la société ACTUALIS RH est inscrite à l'Ordre des experts comptables.

La société ACTUALIS RH exploite son activité à l'adresse de son siège social – 15 rue des Bordagers à CHANGE (53810) et ne possède pas d'établissement secondaire.

Le capital social s'élève à 37 000 € divisé en 3 700 actions de 10 € chacune intégralement libérées et toutes de même catégorie.

La société ne fait pas appel public à l'épargne.

La société n'a pas créé de parts de fondateurs ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ordinaires, convertibles ou échangeables qui ne soient pas, soit remboursées, soit converties à ce jour. Elle n'a émis aucune autre valeur mobilière.

La société ne détient aucune participation dans une autre société.

La société clôture son exercice social le 30 septembre de chaque année.

La Société n'a pas de Comité d'entreprise.

Elle est dirigée par Monsieur Loïc GRANGER, son Président.

1.1.3. La société ABC GESTION (absorbée)

La société ABC GESTION est une société anonyme initialement constituée sous forme de société à responsabilité limitée sous la dénomination « CABINET CLAUDE GINDRE » au terme d'un acte sous seings privés du 20 novembre 1973 conclu à ANGERS.

La transformation en société anonyme résulte d'une décision d'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mai 1987. Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 24 septembre 1987, la dénomination sociale et l'objet social ont été modifiés et les statuts refondus.

La durée de la société est de 50 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 6 décembre 2023.

Elle a pour objet social l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes. Pour les besoins de son activité, la société ABC GESTION est inscrite à l'Ordre des experts-comptables et auprès de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

La société ABC GESTION exploite son activité en 3 établissements différents :

- 2 square François Truffaut à ANGERS (49000) – siège social et établissement principal,
- 12 square François Truffaut à ANGERS (49000) – établissement secondaire,
- 18 rue de la Gabardière à CHEMILLE (49120) – établissement secondaire,
- 8 rue du Général de Gaulle à POUANCE (49420) – établissement secondaire.

Le capital social s'élève à 250 000 € divisé en 2 500 actions de 100 € chacune intégralement libérées et toutes de même catégorie.

La société ne fait pas appel public à l'épargne.

La société n'a pas créé de parts de fondateurs ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ordinaires, convertibles ou échangeables qui ne soient pas, soit remboursées, soit converties à ce jour. Elle n'a émis aucune autre valeur mobilière.

La société ne détient aucune participation dans une autre société.

La société clôture son exercice social le 30 septembre de chaque année.

La société ABC GESTION n'a pas de Comité d'entreprise.

Elle est dirigée par un Conseil d'administration composé de Messieurs Eric JOUIN (Président-Directeur Général et Administrateur) et Hervé BERTRAND (Administrateur et Directeur Général Délégué) ainsi que de la société ALPHA EXPERTISE DEVELOPPEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 2 539 200 €, dont le siège social est 15 rue des Bordagers à CHANGE (53810) et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 501 830 475 RCS LAVAL, représentée par Monsieur Christophe MERIENNE.

1.1.4. La société SOCOMO (absorbée)

La société SOCOMO est une société par actions simplifiée initialement créée sous forme de société civile dénommée « PINCCON-CARLY » par acte sous seing privé du 2 janvier 1960, ultérieurement transformée en société à responsabilité limitée le 21 octobre 1969, puis en société anonyme le 1^{er} mars 1977.

Par décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004, la société a été de nouveau transformée en société à responsabilité limitée. La forme de société par actions simplifiée a été adoptée par décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2007.

La durée de la société était initialement fixée à 27 ans prorogée de 50 ans en 1987. Elle se terminera donc en 2036.

Elle a pour objet social, en France et à l'étranger, l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes. Pour les besoins de son activité, la société SOCOMO est inscrite à l'Ordre des experts comptables et auprès de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

La société SOCOMO exploite son activité en 2 établissements différents :

- 15 rue des Bordagers à CHANGE (53810) – siège social et établissement principal,
- 143 rue de Paris à LAVAL (53000) – établissement secondaire.

Le capital social s'élève à 132 000 € divisé en 1 320 actions de 100 € chacune intégralement libérées et toute de même catégorie.

La société ne fait pas appel public à l'épargne.

La société n'a pas créé de parts de fondateurs ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ordinaires, convertibles ou échangeables qui ne soient pas, soit remboursées, soit converties à ce jour. Elle n'a émis aucune autre valeur mobilière.

La société ne détient aucune participation dans une autre société.

La société clôture son exercice social le 30 septembre de chaque année.

La société SOCOMO n'a pas de Comité d'entreprise.

Elle est dirigée par Monsieur Christophe MERIENNE, son Président.

1.1.5. La société ACTUALIS (absorbante)

La société ACTUALIS a été créée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés intervenue le 12 juin 1987 selon le Kbis daté du 7 janvier 2014.

Elle a pour objet social l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes. Pour les besoins de son activité, la société ACTUALIS est inscrite à l'Ordre des experts comptables et auprès de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

La société ACTUALIS exploite son activité en 3 établissements différents :

- 230 rue de Terre Rouge à AZE (53200) – siège social et établissement principal,
- 15 rue des Bordagers à CHANGE (53810) – établissement secondaire,
- 12 square François Truffaut à ANGERS (49000) – établissement secondaire.

Le capital social s'élève à 125 790 € divisé en 4 193 actions de 30 € chacune intégralement libérées et toute de même catégorie.

La société ne fait pas appel public à l'épargne.

La société n'a pas créé de parts de fondateurs ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ordinaires, convertibles ou échangeables qui ne soient pas, soit remboursées, soit converties à ce jour. Elle n'a émis aucune autre valeur mobilière.

La société détient plus de 99 % du capital de société la société ACTUALIS RH.

La société clôture son exercice social le 30 septembre de chaque année.

La Société ACTUALIS n'a pas de Comité d'entreprise.

Elle est dirigée par un Conseil d'administration composé de Messieurs Gilles MORIN (Président-Directeur Général et Administrateur), Eric JOUN (Administrateur) et Christophe MERIENNE (Administrateur).

1.2. - Liens entre les sociétés

Liens en capital

La société ACTUALIS détient plus de 99,73 % dans le capital de la société ACTUALIS RH, soit 3 693 actions sur les 3 700 parts composant le capital de la société ACTUALIS RH.

Toutes les sociétés décrites ci-dessus appartiennent au Groupe AED issu du rapprochement de plusieurs Cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

Dirigeants communs

- Entre les sociétés ACTUALIS et AGECEMA :

Monsieur Christophe MERIENNE co-Gérant de la société AGECEMA est également Administrateur de la société ACTUALIS.

- Entre les sociétés ACTUALIS et ACTUALIS RH :

Il n'y a aucun dirigeant commun entre ces deux sociétés.

- Entre les sociétés ACTUALIS et ABC GESTION :

Monsieur Eric JOUIN Administrateur de la société ACTUALIS est également Président du Conseil d'administration-Directeur Général et Administrateur de la société ABC GESTION.

- Entre les sociétés ACTUALIS et SOCOMO :

Monsieur Christophe MERIENNE Président de la société SOCOMO est également Administrateur de la société ACTUALIS.

A noter que les sociétés absorbées ont entre elles des dirigeants communs :

- Monsieur Christophe MERIENNE, Président de la société SOCOMO, est également co-Gérant de la société AGECEMA et représentant de la société ALPHA EXPERTISE DEVELOPPEMENT au Conseil d'administration de la société ABC GESTION ;

- Monsieur Loïc GRANGER, Président d'ACTUALIS RH, est également co-Gérant de la société AGECEMA

ARTICLE 2 : MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION

La fusion par absorption des sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, SOCOMO et ABC GESTION par la société ACTUALIS s'inscrit dans le cadre de la rationalisation de l'organisation du Groupe auquel appartiennent ces sociétés, et de la simplification de ses structures consécutivement au rapprochement des Cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes ACTUALIS (sociétés ACTUALIS, ACTUALIS AUDIT et ACTUALIS RH), ABC GESTION et ALPHA EXPERTISE DEVELOPPEMENT (sociétés SOCOMO, AGECEMA, A2CR, AUDIT ET COMMISSARIAT et AUDIT STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT).

Ce Groupe à la tête duquel se trouve la société ALPHA EXPERTISE DEVELOPPEMENT, société à responsabilité limitée, au capital de 2 539 200 €, dont le siège social est 15 rue Bordagers à CHANGE (53810) et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 501 830 475 RCS LAVAL, se compose actuellement de 11 sociétés.

Un schéma simplifié du Groupe est annexé aux présentes (**Annexe 1**).

L'objectif final de cette restructuration, impliquant par ailleurs d'autres opérations de fusion et d'apport, est de faire de la société ALPHA EXPERTISE DEVELOPPEMENT la « société pivot » du Groupe et de n'avoir qu'une seule société filiale par métier.

Il ne subsisterait donc que 3 sociétés ayant respectivement les activités suivantes :

- Expertise comptable, Ressources humaines, Activités juridiques et Paie,
- Commissariat aux comptes,
- Informatique.

ARTICLE 3 : COMPTES DE REFERENCE

Sous réserve de ce qui est indiqué à l'article 4 des présentes concernant le calcul de la parité d'échange, les termes et conditions du présent traité de fusion ont été établis par les sociétés soussignées, sur la base de leurs comptes, arrêtés au 30 septembre 2013 (date de clôture de l'exercice pour chacune des sociétés intéressées), et non encore approuvés par les associés.

Les bilans, comptes de résultat et annexes, arrêtés au 30 septembre 2013, de chacune des sociétés soussignées, figurent en **Annexe 2** à la présente convention.

ARTICLE 4 : METHODES D'EVALUATION UTILISEES

En application d'un avis du CNC du 25 mars 2004, entériné par le Règlement 2004-01 du 4 mai 2004 du CRC tel que modifié par le règlement 2005-09 du 3 novembre 2005, les Parties retiennent pour l'évaluation du patrimoine transmis par les sociétés absorbées la valeur nette comptable des éléments d'actif et de passif tels qu'ils existent au bilan arrêté au 30 septembre 2013, dans la mesure où les sociétés sont sous "contrôle commun", c'est-à-dire :

- la société ALPHA EXPERTISE DEVELOPPEMENT détient le contrôle des sociétés ACTUALIS, SOCOMO, AGECEMA et ABC GESTION.
- la société ACTUALIS détient le contrôle de la société ACTUALIS RH.

Néanmoins afin de déterminer la parité d'échange prévue à l'article 14, les Parties ont retenu les valeurs réelles des sociétés parties à l'opération.

Ces valeurs sont celles utilisées lors des opérations de rapprochement des Cabinets ALPHA EXPERTISE DEVELOPPEMENT, ABC GESTION et ACTUALIS, notamment pour les apports de titres réalisés en décembre 2012 au profit de la société ALPHA EXPERTISE DEVELOPPEMENT.

L'utilisation d'une même valorisation pour le rapprochement des Cabinets et les opérations de restructuration permet de ne pas créer de distorsions par rapport aux opérations juridiques récentes.

Cette évaluation repose sur les comptes des sociétés clos au 30 septembre 2011 et des corrections liées aux évolutions de charges à court terme. En effet, le Groupe AED engage des frais significatifs du fait des opérations de restructuration en cours.

Ces frais peuvent être considérés comme des charges exceptionnelles et donc, à neutraliser pour apprécier la situation réelle ou corrigée de la rentabilité des diverses sociétés composant le Groupe, dont les sociétés soussignées.

La valorisation de chaque Cabinet correspond à la moyenne, sans pondération, de 4 méthodes : valeur mathématique, valeur de rentabilité, valeur de capitalisation de la capacité d'autofinancement, valeur de capital risque sur la base des comptes annuels de l'exercice clos en 2011.

Cette valorisation a ensuite été ventilée par structure selon des taux de répartition moyens à partir des capitaux propres, de la production et du résultat.

ARTICLE 5 : COMMISSAIRE A LA FUSION/COMMISSAIRE AUX APPORTS

Par décisions du 6 janvier 2014, les associés des sociétés ACTUALIS, ACTUALIS RH, AGECEMA, ABC GESTION et SOCOMO ont à l'unanimité :

- renoncé à la désignation d'un commissaire à la fusion et
- désigné la Société C.P.A, Société Anonyme, dont le siège social est à HERSERANGE (54440) – 103-105 rue de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 444 594 162 RCS BRIEY, représentée par Monsieur Sylvain ADAM, en qualité de Commissaire aux apports afin d'établir le rapport prévu à l'article L. 225-147 du Code de commerce, conformément aux dispositions de l'article L.236-10, III du Code de Commerce.

CHAPITRE 2 – PATRIMOINE TRANSMIS

ARTICLE 6 : DESIGNATION ET EVALUATION DU PATRIMOINE TRANSMIS

6.1 – Par la société AGECEMA

La société AGECEMA apporte à la société ACTUALIS, sous les garanties ordinaires de fait et de droit et sous les conditions suspensives ci-après stipulées, tous les éléments (actif et passif), droits et valeurs, sans exception ni réserve, qui constituent son patrimoine.

L'actif et le passif de la société absorbée transmis à la société absorbante consistent dans les éléments ci-après énumérés tels qu'ils figurent dans les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013 de la société AGECEMA.

Il est entendu que cette énumération n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la société AGECEMA devant être dévolu à la société ACTUALIS dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération.

ACTIF TRANSMIS PAR LA SOCIETE AGECEMA

	BRUT	AMORT. ET DEPRECIATIONS	NET Au 30 09 2013
<i>I - Actif immobilisé</i>			
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
▪ Concessions, brevets, droits assimilés transmis pour	2229 €	2033 €	195 €
▪ Fonds transmis pour	333 727 €		333 727 €
Dont fonds expertise comptable pour 318 726,80 €			
Et fonds commissariat aux comptes pour 15 000 €			
<u>Immobilisations corporelles</u>			
▪ Autres immobilisations transmises pour	140 380 €	29 602 €	110 778 €
<u>Immobilisations financières</u>			
▪ Titres de participation transmis pour	603 386 €		603 386 €
▪ Frais d'acquisition des Titres transmis pour	14 346 €		14 346 €
▪ Autres immobilisation financières transmises pour	11 800 €		11 800 €
<i>Sous-total n°1</i>	<i>1 105 867 €</i>	<i>31 635 €</i>	<i>1 074 232 €</i>
<i>II – Actif circulant</i>			
<u>Créances</u>			
▪ Clients et comptes rattachés transmises pour	386 256 €	22 545 €	363 711 €
▪ Autres créances transmises pour	64 483 €		64 483 €
<u>Disponibilités</u>	38 338 €		38 338 €
<u>Charges constatées d'avance</u>	14 059 €		14 059 €
<i>Sous-total n°2 :</i>	<i>503 135 €</i>	<i>22 545 €</i>	<i>480 591 €</i>
TOTAL ACTIF	1 609 002 €	54 180 €	1 554 823 €

Indépendamment de l'actif apporté à la société ACTUALIS, cette dernière sera substituée à la société AGECEMA dans le bénéfice et les charges de tous les engagements hors bilan reçus par cette dernière.

PASSIF TRANSMIS PAR LA SOCIETE AGECEMA

Le passif se compose des éléments suivants :

▪ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits transmis pour	3 557 €
▪ Emprunts et dettes financières diverses – Associés transmis pour	257 289 €
▪ Dettes fournisseurs et comptes rattachés transmises pour	85 664 €
▪ Dettes sociales et fiscales transmises pour	111 916 €
▪ Autres dettes transmises pour	6 405 €
▪ Produits constatés d'avance transmis pour	130 188 €

TOTAL PASSIF :

595 019 €

Indépendamment du passif pris en charge par la société ACTUALIS, celle-ci sera tenue de se substituer à la société AGECEMA dans le bénéfice et les charges résultant des engagements hors bilan donnés par cette dernière.

APPORT DE LA SOCIETE AGECEMA

Soit un total d'actif net de :

- Montant total de l'actif de la société AGECEMA	1 554 823 €
- Montant total du passif de la société AGECEMA	595 019 €
ACTIF NET	959 804 €

En raison de la transmission à la société absorbante de l'intégralité du patrimoine de l'absorbée dans l'état dans lequel il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération, tous les autres biens ainsi que les droits et obligations de la société AGECEMA de quelque nature que ce soit seront transmis à la société ACTUALIS nonobstant leur omission du traité de fusion ou leur non comptabilisation dans les comptes de référence.

Il est ici précisé que, ce jour, la société AGECEMA a signé un traité de fusion avec, sa filiale, la société AUDIT CONSEIL COMPTABILITE REVISION, société à responsabilité limitée au capital de 45 500 €, dont le siège social est 167 rue de Beaugé - LE MANS (72000) et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 434 861 142 RCS LE MANS (ci-après « A2CR »).

Sous réserve de la réalisation préalable et définitive de cette fusion comme il sera indiqué ci-après, la société AGECEMA bénéficiera de la transmission universelle du patrimoine de la société A2CR avec un effet rétroactif au 1^{er} octobre 2013.

Par suite, outre son patrimoine existant à la date de signature des présentes et sommairement décrit ci-dessus, la société AGECEMA transmettra à la société ACTUALIS par l'effet de la présente fusion le patrimoine de la société A2CR.

Pour mémoire, l'actif net transmis par la société A2CR à la société AGECEMA dans le cadre de leur fusion ainsi que le mali de fusion en résultant seraient les suivants :

APPORT DE LA SOCIETE A2CR

Soit un total d'actif net de :

- Montant total de l'actif de la société A2CR	600 264 €
- Montant total du passif de la société A2CR	370 349 €
ACTIF NET	229 915 €

En raison de la transmission à la société absorbante de l'intégralité du patrimoine de l'absorbée dans l'état dans lequel il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération, tous les autres biens ainsi que les droits et obligations de la société A2CR de quelque nature que ce soit seront transmis à la société AGECEMA nonobstant leur omission du traité de fusion ou leur non comptabilisation dans les comptes de référence.

MALI DE FUSION GENERE PAR LA FUSION DES SOCIETES AGECEMA ET A2CR

La part de la situation nette de la société A2CR correspondant à la participation de la société AGECEMA (748/750), soit 229 302 euros, est différente de la valeur comptable de cette participation, évaluée à 617 732 euros. En conséquence, un mali de fusion sera dégagé par la société absorbante d'un montant égal à 388 430 euros.

Ledit mali de fusion est représentatif d'un vrai mali de fusion, lequel sera déduit du résultat comptable de la société absorbante mais réintégré extra-comptablement pour la détermination de son résultat imposable.

6.2 – Par la société ACTUALIS RH

La société ACTUALIS RH apporte à la société ACTUALIS, sous les garanties ordinaires de fait et de droit et sous les conditions suspensives ci-après stipulées, tous les éléments (actif et passif), droits et valeurs, sans exception ni réserve, qui constituent son patrimoine.

L'actif et le passif de la société absorbée transmis à la société absorbante consistent dans les éléments ci-après énumérés tels qu'ils figurent dans les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013 de la société ACTUALIS RH.

Il est entendu que cette énumération n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la société ACTUALIS RH devant être dévolu à la société ACTUALIS dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération.

ACTIF TRANSMIS PAR LA SOCIETE ACTUALIS RH

	BRUT	AMORT. ET DEPRECIATIONS	NET Au 30 09 2013
<i>I - Actif immobilisé</i>			
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
▪ Concessions, brevets, droits assimilés transmis pour	8 144 €	7 481 €	663 €
▪ Fonds transmis pour	50 000 €		50 000 €
<u>Immobilisations corporelles</u>			
▪ Autres immobilisations transmises pour	59 399 €	19 703 €	39 696 €
<u>Immobilisations financières</u>			
▪ Autres immobilisation financières transmises pour	1 700 €		1 700 €
<i>Sous-total n°1</i>	119 243 €	27 184 €	92 059 €
<i>II – Actif circulant</i>			
<u>Créances</u>			
▪ Clients et comptes rattachés transmises pour	223 251 €	5 135€	218 115 €
▪ Autres créances transmises pour	43 966 €		43 966 €
<u>Disponibilités</u>	37 571 €		37 571 €
<u>Charges constatées d'avance</u>	6 967 €		6 967 €
<i>Sous-total n°2 :</i>	311 754 €	5 135 €	306 619 €
TOTAL ACTIF	430 997 €	32 319 €	398 678 €

Indépendamment de l'actif apporté à la société ACTUALIS, cette dernière sera substituée à la société ACTUALIS RH dans le bénéfice et les charges de tous les engagements hors bilan reçus par cette dernière.

PASSIF TRANSMIS PAR LA SOCIETE ACTUALIS RH

Le passif se compose des éléments suivants :

▪ Emprunts et dettes financières diverses transmis pour	162 995 €
▪ avances et acomptes reçus sur commandes en cours transmis pour	654 €
▪ Dettes fournisseurs et comptes rattachés transmis pour	98 654 €
▪ Dettes sociales et fiscales transmises pour	96 928 €
▪ Autres dettes transmises pour	150 €
▪ Produits constatés d'avance transmis pour	8 807 €

TOTAL PASSIF :

368 188 €

Indépendamment du passif pris en charge par la société ACTUALIS, celle-ci sera tenue de se substituer à la société ACTUALIS RH dans le bénéfice et les charges résultant des engagements hors bilan donnés par cette dernière.

APPORT DE LA SOCIETE ACTUALIS RH

Soit un total d'actif net de :

- Montant total de l'actif de la société ACTUALIS RH	398 678 €
- Montant total du passif de la société ACTUALIS RH	368 188 €
ACTIF NET	30 490 €

En raison de la transmission à la société absorbante de l'intégralité du patrimoine de l'absorbée dans l'état dans lequel il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération, tous les autres biens ainsi que les droits et obligations de la société ACTUALIS RH de quelque nature que ce soit seront transmis à la société ACTUALIS nonobstant leur omission du traité de fusion ou leur non comptabilisation dans les comptes de référence.

6.3 – Par la société ABC GESTION

La société ABC GESTION apporte à la société ACTUALIS, sous les garanties ordinaires de fait et de droit et sous les conditions suspensives ci-après stipulées, tous les éléments (actif et passif), droits et valeurs, sans exception ni réserve, qui constituent son patrimoine.

L'actif et le passif de la société absorbée transmis à la société absorbante consistent dans les éléments ci-après énumérés tels qu'ils figurent dans les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013 de la société ABC GESTION.

Il est entendu que cette énumération n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la société ABC GESTION devant être dévolu à la société ACTUALIS dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération.

ACTIF TRANSMIS PAR LA SOCIETE ABC GESTION

	BRUT	AMORT. ET DEPRECIATIONS	NET Au 30 09 2013
<i>I - Actif immobilisé</i>			
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
▪ Concessions, brevets, droits assimilés transmis pour	77 359 €	70 698 €	6 661 €
▪ Fonds transmis pour	419 082 €		419 082 €
<u>Immobilisations corporelles</u>			
▪ Constructions transmises pour	122 952 €	112 945 €	10 007 €
▪ Installations techniques transmises pour	1 889 €	1 889 €	0 €

▪ Autres immobilisations transmises pour	298 098 €	259 712 €	38
▪ Immobilisations corporelles en cours transmises pour	65 482 €		65
<u>Immobilisations financières</u>			
▪ Autres immobilisation financières transmises pour	22 681 €		22
<i>Sous-total n°1</i>	<i>1 007 543 €</i>	<i>445 244 €</i>	<i>562</i>
<i>II – Actif circulant</i>			
<u>Créances</u>			
▪ Clients et comptes rattachés transmises pour	823 802 €	80 579 €	743
▪ Autres créances transmises pour	110 678 €		110
<u>Valeurs mobilières de placement</u>	82 986 €		82
<u>Disponibilités</u>	204 144 €		204
<u>Charges constatées d'avance</u>	42 599 €		42
<i>Sous-total n°2 :</i>	<i>1 264 209 €</i>	<i>80 579 €</i>	<i>1 183</i>
TOTAL ACTIF	2 271 752 €	525 823 €	1 745

Indépendamment de l'actif apporté à la société ACTUALIS, cette dernière sera substituée à la ABC GESTION dans le bénéfice et les charges de tous les engagements hors bilan reçus par la dernière.

PASSIF TRANSMIS PAR LA SOCIETE ABC GESTION

Le passif se compose des éléments suivants :

▪ Provisions pour risques transmises pour	6
▪ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit transmis pour	27
▪ Dettes fournisseurs et comptes rattachés transmis pour	94
▪ Dettes sociales et fiscales transmises pour	609
▪ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés transmis pour	62
▪ Autres dettes transmises pour	6
▪ Produits constatés d'avance transmis pour	467

TOTAL PASSIF :

1 274

Indépendamment du passif pris en charge par la société ACTUALIS, celle-ci sera tenue substituer à la société ABC GESTION dans le bénéfice et les charges résultant des engagements hors bilan donnés par cette dernière.

Indépendamment du passif pris en charge par la société ACTUALIS, celle-ci sera tenue de se substituer à la société ACTUALIS RH dans le bénéfice et les charges résultant des engagements hors bilan donnés par cette dernière.

APPORT DE LA SOCIETE ACTUALIS RH

Soit un total d'actif net de :

- Montant total de l'actif de la société ACTUALIS RH	398 678 €
- Montant total du passif de la société ACTUALIS RH	368 188 €
ACTIF NET	30 490 €

En raison de la transmission à la société absorbante de l'intégralité du patrimoine de l'absorbée dans l'état dans lequel il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération, tous les autres biens ainsi que les droits et obligations de la société ACTUALIS RH de quelque nature que ce soit seront transmis à la société ACTUALIS nonobstant leur omission du traité de fusion ou leur non comptabilisation dans les comptes de référence.

6.3 – Par la société ABC GESTION

La société ABC GESTION apporte à la société ACTUALIS, sous les garanties ordinaires de fait et de droit et sous les conditions suspensives ci-après stipulées, tous les éléments (actif et passif), droits et valeurs, sans exception ni réserve, qui constituent son patrimoine.

L'actif et le passif de la société absorbée transmis à la société absorbante consistent dans les éléments ci-après énumérés tels qu'ils figurent dans les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013 de la société ABC GESTION.

Il est entendu que cette énumération n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la société ABC GESTION devant être dévolu à la société ACTUALIS dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération.

ACTIF TRANSMIS PAR LA SOCIETE ABC GESTION

	BRUT	AMORT. ET DEPRECIATIONS	NET Au 30 09 2013
<i>I - Actif immobilisé</i>			
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
▪ Concessions, brevets, droits assimilés transmis pour	77 359 €	70 698 €	6 661 €
▪ Fonds transmis pour	419 082 €		419 082 €
<u>Immobilisations corporelles</u>			
▪ Constructions transmises pour	122 952 €	112 945 €	10 007 €
▪ Installations techniques transmises pour	1 889 €	1 889 €	0 €

▪ Autres immobilisations transmises pour	298 098 €	259 712 €	38 386 €
▪ Immobilisations corporelles en cours transmises pour	65 482 €		65 482 €
<u>Immobilisations financières</u>			
▪ Autres immobilisation financières transmises pour	22 681 €		22 681 €
<i>Sous-total n°1</i>	<i>1 007 543 €</i>	<i>445 244 €</i>	<i>562 299 €</i>
II – Actif circulant			
<u>Créances</u>			
▪ Clients et comptes rattachés transmises pour	823 802 €	80 579 €	743 223 €
▪ Autres créances transmises pour	110 678 €		110 678 €
<u>Valeurs mobilières de placement</u>	82 986 €		82 986 €
<u>Disponibilités</u>	204 144 €		204 144 €
<u>Charges constatées d'avance</u>	42 599 €		42 599 €
<i>Sous-total n°2 :</i>	<i>1 264 209 €</i>	<i>80 579 €</i>	<i>1 183 630 €</i>
TOTAL ACTIF	2 271 752 €	525 823 €	1 745 929 €

Indépendamment de l'actif apporté à la société ACTUALIS, cette dernière sera substituée à la société ABC GESTION dans le bénéfice et les charges de tous les engagements hors bilan reçus par cette dernière.

PASSIF TRANSMIS PAR LA SOCIETE ABC GESTION

Le passif se compose des éléments suivants :

▪ Provisions pour risques transmises pour	6 092 €
▪ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit transmis pour	27 533 €
▪ Dettes fournisseurs et comptes rattachés transmis pour	94 805 €
▪ Dettes sociales et fiscales transmises pour	609 309 €
▪ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés transmis pour	62 609 €
▪ Autres dettes transmises pour	6 673 €
▪ Produits constatés d'avance transmis pour	467 807 €

TOTAL PASSIF :

1 274 828 €

Indépendamment du passif pris en charge par la société ACTUALIS, celle-ci sera tenue de se substituer à la société ABC GESTION dans le bénéfice et les charges résultant des engagements hors bilan donnés par cette dernière.

APPORT DE LA SOCIETE ABC GESTION

Soit un total d'actif net de :

- Montant total de l'actif de la société ABC GESTION	1 745 929 €
- Montant total du passif de la société ABC GESTION	1 274 828 €
ACTIF NET	471 101 €

En raison de la transmission à la société absorbante de l'intégralité du patrimoine de l'absorbée dans l'état dans lequel il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération, tous les autres biens ainsi que les droits et obligations de la société ABC GESTION de quelque nature que ce soit seront transmis à la société ACTUALIS nonobstant leur omission du traité de fusion ou leur non comptabilisation dans les comptes de référence.

6.4 – Par la société SOCOMO

La société SOCOMO apporte à la société ACTUALIS, sous les garanties ordinaires de fait et de droit et sous les conditions suspensives ci-après stipulées, tous les éléments (actif et passif), droits et valeurs, sans exception ni réserve, qui constituent son patrimoine.

L'actif et le passif de la société absorbée transmis à la société absorbante consistent dans les éléments ci-après énumérés tels qu'ils figurent dans les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013 de la société SOCOMO.

Il est entendu que cette énumération n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la société SOCOMO devant être dévolu à la société ACTUALIS dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération.

Toutefois, la société SOCOMO a signé, ce jour, avec la société ACTUALIS AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 92 250 €, dont le siège social est 143 rue de Paris à LAVAL (53000) et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 499 885 333 RCS LAVAL, un traité d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions en application de l'article L.236-6-1 du Code de commerce avec un effet rétroactif au 1^{er} octobre 2013.

Cet apport partiel d'actif a pour objet la branche d'activité d'audit de la société SOCOMO, seule l'activité expertise-comptable devant être transmise dans le cadre de la présente fusion.

Sous réserve de la réalisation préalable et définitive de cet apport comme il sera indiqué ci-après, le patrimoine de la société SOCOMO sera donc amputé de ce qui relève de la branche d'activité audit en raison de la transmission universelle de cette branche au profit de la société ACTUALIS AUDIT.

Ainsi, le patrimoine transmis par la société SOCOMO à la société ACTUALIS dans le cadre de la présente fusion, une fois l'apport partiel d'actif réalisé, est indiqué ci-après.

<u>Immobilisations corporelles</u>			
▪ Autres immobilisations transmises pour	472 901 €	228 809 €	244 093 €
<u>Immobilisations financières</u>			
▪ Autres titres immobilisés transmis pour	275 €		275 €
▪ Autres immobilisations financières transmises pour	7 021 €		7 021 €
<i>Sous-total n°1</i>	<i>554 067 €</i>	<i>253 415 €</i>	<i>300 654 €</i>
II – Actif circulant			
<u>Avances et acomptes versés sur commandes</u>	1 682 €		1 682 €
<u>Créances</u>			
▪ Clients et comptes rattachés transmises pour	799 257 €	55 259 €	743 999 €
▪ Autres créances transmises pour	152 950 €		152 950 €
<u>Disponibilités</u>	85 935 €		85 935 €
<u>Charges constatées d'avance</u>	35 225 €		35 225 €
<i>Sous-total n°2 :</i>	<i>1 075 049 €</i>	<i>55 259 €</i>	<i>1 019 791 €</i>
TOTAL ACTIF	1 629 116 €	308 674 €	1 320 445 €

PASSIF DE LA SOCIETE SOCOMO AU 30 09 2013

Le passif se compose des éléments suivants :

▪ Provisions pour risques transmises pour	27 174 €
▪ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit transmis pour	175 360 €
▪ Emprunts et dettes financières diverses – Associés transmis pour	1 182 €
▪ Dettes fournisseurs et comptes rattachés transmis pour	147 233 €
▪ Dettes sociales et fiscales transmises pour	281 925 €
▪ Autres dettes transmises pour	5 302 €
▪ Produits constatés d'avance transmis pour	170 025 €

TOTAL PASSIF :

808 201 €

APPORT THEORIQUE DE LA SOCIETE SOCOMO EN L'ABSENCE D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

Soit un total d'actif net de :

- Montant total de l'actif de la société SOCOMO	1 320 445 €
- Montant total du passif de la société SOCOMO	808 201 €
ACTIF NET	512 244 €

ARTICLE 7 : DECLARATIONS CONCERNANT LE PATRIMOINE TRANSMIS

7.1 – La société AGECEMA

Messieurs Loïc GRANGER, Christophe MERIENNE et Emmanuel SAGET, co-gérants de la Société déclarent que :

- La société AGECEMA est propriétaire de son fonds libéral.
- La société AGECEMA a la pleine capacité pour disposer de son patrimoine et de ses droits.
- Les biens de la société AGECEMA (matériel ou autre) ne font l'objet d'aucune inscription ainsi qu'il ressort de l'état figurant en **Annexe 3** au présent traité de fusion, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais.
- Les biens et droits immobiliers apportés ne sont grevés d'aucun privilège, ni hypothèque ou sûreté réelle, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais.
- La société AGECEMA souhaite se désister, purement et simplement, de tout privilège et action résolutoire pouvant lui profiter sur les biens apportés en garantie des charges et conditions imposées à la société absorbante. La société AGECEMA déclare renoncer expressément à ce que toutes inscriptions soient prises à profit de son chef, et donne, à qui il appartient, pleine et entière décharge à ce titre.
- La société AGECEMA n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, ne fait pas et n'a jamais fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire.
- La société AGECEMA n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité. Elle respecte les règles professionnelles auxquelles elle est soumise. Elle dispose de toutes les autorisations/remplit toutes les conditions pour exercer la profession d'expert-comptable.
- Le patrimoine de la société AGECEMA n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ou de confiscation.
- 2 497 parts sociales de la société AGECEMA détenues par la société ALPHA EXPERTISE DEVELOPPEMENT (le constituant) sont nanties au profit de la BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST en garantie d'un prêt de 600 000 € en vertu d'un acte sous seings privés en date du 20 décembre 2011.

ARTICLE 19 : REMISE DE TITRES

Il sera remis à la société ACTUALIS lors de la réalisation des originaux des actes constitutifs et modificatifs de la comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives à la propriété des parts et tous contrats, archives, pièces ou documents apportés.

ARTICLE 20 : FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ou donneront suite la suite et la conséquence, seront supportés par la société.

ARTICLE 21 : ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, et pour la représentation des sociétés en cause, ès-qualités, élisent de leur chef et en tête des présentes.

ARTICLE 22 : POUVOIRS

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- aux soussignés, ès-qualités, représentant les sociétés ensemble ou séparément, à l'effet, s'il y avait lieu, de compléter les compléments ou supplétifs ;
- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes à la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres formalités.

ARTICLE 23 : AFFIRMATION DE SINCERITE

Les parties affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code de Commerce, l'exactitude et l'intégralité de la rémunération de l'apport encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

Pour mémoire, l'article 1837 du Code général des impôts :

« I. Celui qui a formulé frauduleusement les affirmations prévues à la 1ère partie, titre IV, chapitre Ier et les textes pris en application de l'article 1837 du Code de Commerce est passible d'un emprisonnement de 45 000 € d'amende. Le tribunal peut en outre prononcer des peines complémentaires : droits civiques, civils et de famille prévue par les articles 1837 du Code de Commerce. Lorsque l'affirmation jugée frauduleuse émane d'un ou de plusieurs mandataires, les mandataires sont passibles des mêmes peines, s'il est établi qu'ils ont eu connaissance de la fraude et n'ont pas complété la déclaration dans un délai de six mois.

**APPORT THEORIQUE DE LA SOCIETE SOCOMO
EN L'ABSENCE D'APPORT PARTIEL D'ACTIF**

Soit un total d'actif net de :

- Montant total de l'actif de la société SOCOMO	1 320 445 €
- Montant total du passif de la société SOCOMO	808 201 €
ACTIF NET	512 244 €

ARTICLE 7 : DECLARATIONS CONCERNANT LE PATRIMOINE TRANSMIS

7.1 – La société AGECEMA

Messieurs Loïc GRANGER, Christophe MERIENNE et Emmanuel SAGET, co-gérants de la Société déclarent que :

- La société AGECEMA est propriétaire de son fonds libéral.
- La société AGECEMA a la pleine capacité pour disposer de son patrimoine et de ses droits.
- Les biens de la société AGECEMA (matériel ou autre) ne font l'objet d'aucune inscription ainsi qu'il ressort de l'état figurant en **Annexe 3** au présent traité de fusion, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais.
- Les biens et droits immobiliers apportés ne sont grevés d'aucun privilège, ni hypothèque ou sûreté réelle, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais.
- La société AGECEMA souhaite se désister, purement et simplement, de tout privilège et action résolutoire pouvant lui profiter sur les biens apportés en garantie des charges et conditions imposées à la société absorbante. La société AGECEMA déclare renoncer expressément à ce que toutes inscriptions soient prises à profit de son chef, et donne, à qui il appartient, pleine et entière décharge à ce titre.
- La société AGECEMA n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, ne fait pas et n'a jamais fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire.
- La société AGECEMA n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité. Elle respecte les règles professionnelles auxquelles elle est soumise. Elle dispose de toutes les autorisations/remplit toutes les conditions pour exercer la profession d'expert-comptable.
- Le patrimoine de la société AGECEMA n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ou de confiscation.
- 2 497 parts sociales de la société AGECEMA détenues par la société ALPHA EXPERTISE DEVELOPPEMENT (le constituant) sont nanties au profit de la BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST en garantie d'un prêt de 600 000 € en vertu d'un acte sous seings privés en date du 20 décembre 2011.

A cet égard, les dirigeants de la société absorbée déclarent que le constituant a d'ores et déjà engagé des démarches auprès de la banque en vue d'obtenir la mainlevée du nantissement susvisé dans les meilleurs délais et en tout état de cause avant les assemblées générales se prononçant sur la fusion.

- La société AGECEMA occupe ses locaux en vertu d'un contrat de bail commercial en date du 28 juin 2012 conclu avec la SCI ATHENA, au capital de 2 500 euros, ayant son siège social 15 rue des Bordagers, 53810 CHANGE, immatriculée sous le numéro 533 730 065 RCS LAVAL.

7.2 – La société ACTUALIS RH

Monsieur Loïc GRANGER, son Président, déclare que :

- La société ACTUALIS RH est propriétaire de son fonds libéral.
- La société ACTUALIS RH a la pleine capacité pour disposer de son patrimoine et de ses droits.
- Les biens de la société ACTUALIS RH (matériel ou autre) ne font l'objet d'aucune inscription ainsi qu'il ressort de l'état figurant en **Annexe 3** au présent traité de fusion, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais.
- Les biens et droits immobiliers apportés ne sont grevés d'aucun privilège, ni hypothèque ou sûreté réelle, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais.
- La société ACTUALIS RH souhaite se désister, purement et simplement, de tout privilège et action résolutoire pouvant lui profiter sur les biens apportés en garantie des charges et conditions imposées à la société absorbante. La société ACTUALIS RH déclare renoncer expressément à ce que toutes inscriptions soient prises à profit de son chef, et donne, à qui il appartient, pleine et entière décharge à ce titre.
- La société ACTUALIS RH n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, ne fait pas et n'a jamais fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire.
- La société ACTUALIS n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité. Elle respecte les règles professionnelles auxquelles elle est soumise. Elle dispose de toutes les autorisations/remplit toutes les conditions pour exercer la profession d'expert-comptable.
- Le patrimoine de la société ACTUALIS RH n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ou de confiscation.
- La société ACTUALIS RH occupe ses locaux en vertu d'un contrat de bail professionnel en date du 12 juin 2013 conclu avec la SCI DES BORDAGERS, au capital de 25 508,22 euros, dont le siège se situe 15 rue des Bordagers, 53810 CHANGE, immatriculée sous le numéro 499 237 493 RCS LAVAL.

7.3 – La société ABC GESTION

Monsieur Eric JOUIN, Président du Conseil d'administration et Directeur Général, déclare que :

- La société ABC GESTION est propriétaire de son fonds libéral.
 - La société ABC GESTION a la pleine capacité pour disposer de son patrimoine et de ses droits.
 - Les biens de la société ABC GESTION (matériel ou autre) ne font l'objet d'aucune inscription ainsi qu'il ressort de l'état figurant en **Annexe 3** au présent traité de fusion, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais.
 - Les biens et droits immobiliers apportés ne sont grevés d'aucun privilège, ni hypothèque ou sûreté réelle, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais.
 - La société ABC GESTION souhaite se désister, purement et simplement, de tout privilège et action résolutoire pouvant lui profiter sur les biens apportés en garantie des charges et conditions imposées à la société absorbante. La société ABC GESTION déclare renoncer expressément à ce que toutes inscriptions soient prises à profit de son chef, et donne, à qui il appartient, pleine et entière décharge à ce titre.
 - La société ABC GESTION n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, ne fait pas et n'a jamais fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire.
 - La société ABC GESTION n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité. Elle respecte les règles professionnelles auxquelles elle est soumise. Elle dispose de toutes les autorisations/remplit toutes les conditions pour exercer la profession d'expert-comptable.
 - Le patrimoine de la société ABC GESTION n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ou de confiscation.
 - 832 actions de la société ABC GESTION détenues par la société ALPHA EXPERTISE DEVELOPPEMENT (le constituant) sont nanties au profit de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ANJOU ET DU MAINE et du CREDIT AGRICOLE MAINE ANJOU ET BASSE NORMANDIE en garantie de deux prêts de 335 000 € chacun en vertu d'un acte sous seings privés en date du 3 décembre 2012.
- A cet égard, Monsieur Eric JOUIN déclare que le constituant a d'ores et déjà engagé des démarches auprès de la banque en vue d'obtenir la mainlevée du nantissement susvisé dans les meilleurs délais et en tout état de cause avant les assemblées générales se prononçant sur la fusion.
- La société ABC GESTION occupe ses locaux en vertu :
 - d'un bail professionnel en date du 27 décembre 2002 conclu avec la SCI ABJ IMMOBILIER, au capital de 618 000 euros, dont le siège social est situé rue du Petit Damiette, 49000 ANGERS, immatriculée sous le numéro 441 294 576 RCS ANGERS, pour les locaux situés 2 Square François Truffaut à Angers (49),

- d'un bail professionnel prenant effet au 1^{er} décembre 2013 conclu avec la SCI ABC GESFONCIER, dont le siège social est situé rue du petit Damiette, 49000 ANGERS, immatriculée sous le numéro 345 148 522 RCS ANGERS, pour les locaux 12 Square François Truffaut à Angers (49),
- d'un bail professionnel en date du 30 mars 2004 conclu avec Monsieur et Madame Alain MENIS, domiciliés 4 rue Dainville, 49120 CHEMILLE, pour les locaux situés 18 rue de la Gabardière à CHEMILLE (49120),
- d'un bail professionnel en date du 22 avril 1997 conclu avec Monsieur et Madame Jean-Noël GALISSON, domiciliés au Lieudit Le Refuge, 49420 POUANCE, pour les locaux situés 8 rue du Général de Gaulle à POUANCE (49420),
- d'un bail commercial en date du 15 novembre 2004 conclu avec la SCI D'ORGEMONT, au capital de 1 500 euros, dont le siège social est situé Centre Commercial d'Orguemont, Boulevard Blanchouin et Rue Carl Linné à ANGERS (49) immatriculée sous le numéro 439 534 694 RCS ANGERS, pour un local d'archives à Angers (49) Rue Carl Linné, Boulevard Blanchouin.

7.4 – La société SOCOMO

Monsieur Christophe MERIENNE, son Président, déclare que :

- La société SOCOMO est propriétaire de son fonds libéral.
- La société SOCOMO a la pleine capacité pour disposer de son patrimoine et de ses droits.
- Les biens de la société SOCOMO (matériel ou autre) ne font l'objet d'aucune inscription ainsi qu'il ressort de l'état figurant en **Annexe 3** au présent traité de fusion, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais.
- Les biens et droits immobiliers apportés ne sont grevés d'aucun privilège, ni hypothèque ou sûreté réelle, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais.
- La société SOCOMO souhaite se désister, purement et simplement, de tout privilège et action résolutoire pouvant lui profiter sur les biens apportés en garantie des charges et conditions imposées à la société absorbante. La société SOCOMO déclare renoncer expressément à ce que toutes inscriptions soient prises à profit de son chef, et donne, à qui il appartient, pleine et entière décharge à ce titre.
- La société SOCOMO n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, ne fait pas et n'a jamais fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire.
- La société SOCOMO n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité. Elle respecte les règles professionnelles auxquelles elle est soumise. Elle dispose de toutes les autorisations/remplit toutes les conditions pour exercer la profession d'expert-comptable.
- Le patrimoine de la société SOCOMO n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ou de confiscation.

➤ La société SOCOMO occupe ses locaux en vertu :

- d'un bail professionnel en date du 12 juin 2013 conclu avec la SCI ACTUALIS-IMMO, au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 230 rue de Terre Rouge, 53200 AZE, immatriculée sous le numéro 499 988 954 RCS LAVAL, pour les locaux situés 143 rue de Paris à LAVAL (53000), utilisés pour l'activité d'audit, et dont le bail sera transmis dans le cadre de l'apport partiel d'actif de la branche « audit » à la société ACTUALIS AUDIT,
- d'un bail professionnel en date du 12 juin 2013 conclu avec la SCI DES BORDAGERS, au capital de 25 508,22 euros, dont le siège se situe 15 rue des Bordagers, 53810 CHANGE, immatriculée sous le numéro 499 237 493 RCS LAVAL, pour les locaux situés 15 rue des Bordagers à CHANGE (53),
- d'un bail en date du 15 octobre 2000 conclu avec la société anonyme HLM MEDUANE HABITAT, ayant son siège social 15 quai Gambetta à LAVAL (53000), pour un local d'archives situé à LAVAL (53000) 8 rue de Strasbourg.

CHAPITRE 3 – CONDITIONS DE LA FUSION

ARTICLE 8 : PROPRIETE ET JOUISSANCE DU PATRIMOINE TRANSMIS

8.1. La société ACTUALIS aura la propriété et la jouissance des biens et droits des sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO en ce compris ceux qui auraient été omis, soit dans les dispositions des présentes, soit dans la comptabilité des sociétés absorbées à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion, soit à l'issue de la dernière des Assemblées Générales approuvant la fusion et constatant la réalisation des conditions suspensives prévues par les présentes.

Ainsi qu'il a déjà été indiqué, le patrimoine des sociétés absorbées devant être dévolu dans l'état où il se trouvera à la date de la réalisation définitive de cette fusion, toutes les opérations actives et passives dont les biens transmis auront pu faire l'objet entre le 1er octobre 2013 et cette date seront considérées de plein droit comme ayant été accomplies pour le compte exclusif de la société absorbante.

8.2. L'ensemble du passif des sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO à la date de la réalisation définitive de la fusion, ainsi que l'ensemble des frais, droits et honoraires y compris les charges fiscales et d'enregistrement occasionnées par la dissolution des sociétés absorbées, seront transmis à la société ACTUALIS.

Il est précisé :

- que la société ACTUALIS assumera l'intégralité des dettes et charges des sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO, y compris celles qui pourraient remonter à une date antérieure au 1^{er} octobre 2013 et qui auraient été omises dans la comptabilité des sociétés absorbées ;
- et que s'il venait à se révéler ultérieurement une différence en plus ou en moins entre le passif pris en charge par la société ACTUALIS et les sommes effectivement réclamées par les tiers, la société ACTUALIS serait tenue d'acquitter tout excédent de passif.

ARTICLE 9 : DATE D'EFFET DE LA FUSION

Conformément aux dispositions de l'article L.236-4 du Code de Commerce, il est précisé que la présente fusion aura un effet rétroactif au 1er octobre 2013.

En conséquence, les opérations réalisées par la société AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO à compter du 1^{er} octobre 2013 et jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront considérées de plein droit comme étant effectuées pour le compte de la société ACTUALIS qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens transmis.

Conformément aux dispositions de l'article L.236-3 du Code de Commerce, les sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO transmettront à la société ACTUALIS tous les éléments composant leur patrimoine, dans l'état où ledit patrimoine se trouvera à la date de réalisation définitive de la fusion.

ARTICLE 10 : CHARGES ET CONDITIONS GENERALES DE LA FUSION

10.1. Au cas où la transmission de certains contrats ou de certains biens serait subordonnée à accord ou agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, les sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO solliciteront en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires et en justifieront à la société ACTUALIS dans les meilleurs délais.

Plus généralement, les sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO effectueront, s'il y a lieu et en temps utile, toutes démarches auprès de tous tiers pour la transmission de leur patrimoine et l'entier effet des présentes conventions.

10.2. La société ACTUALIS prendra les biens et droits transmis dans leur consistance et leur état à la date de la réalisation définitive de la fusion, sans pouvoir exercer quelque recours que ce soit, pour quelque cause que ce soit, contre les sociétés absorbées, notamment pour usure ou mauvais état du matériel et des objets mobiliers, erreur dans les désignations ou dans les contenances, quelle que soit la différence, l'insolvabilité des débiteurs ou toute autre cause.

10.3. Si besoin était, la société ACTUALIS prendra les biens immobiliers transmis, dans l'état où ils existeront lors de la prise de possession, sans pouvoir exercer aucun recours ni répétition envers les sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO à raison des fouilles ou excavations qui auraient pu être pratiquées sous les immeubles et tous les éboulements qui pourraient en résulter par la suite, la nature du sol et du sous-sol n'étant pas garantie, comme aussi sans aucune garantie en ce qui concerne, soit l'état des immeubles dépendant des biens transmis et les vices de toute nature apparents ou cachés, soit enfin la désignation ou les contenances indiquées, toute erreur dans la désignation et toute différence de contenance en plus ou en moins, s'il en existe devant faire le profit ou la perte de la société ACTUALIS.

La société ACTUALIS souffrira les servitudes actives ou passives, grevant ou pouvant grever les immeubles dont dépendent les biens apportés sauf à s'en défendre et à profiter de celles actives, s'il en existe, le tout à ses risques et périls, sans recours contre les sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO et sans que la présente clause puisse donner à qui que ce soit plus de droit qu'il en aurait en vertu des titres réguliers non prescrits ou de la loi.

10.4. La société ACTUALIS bénéficiera de toutes subventions, primes, aides, etc. ... qui ont pu, ou pourront, être allouées aux sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO. Elle accomplira toutes les formalités qui seraient nécessaires à l'effet de régulariser la transmission, à son profit, des biens et droits composant le patrimoine des sociétés absorbées, et de rendre cette transmission opposable aux tiers.

10.5. La société ACTUALIS sera débitrice des créanciers des sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO au lieu et place de celles-ci, sans qu'il en résulte novation à l'égard de ceux-ci. Ces créanciers, ainsi que ceux de la société absorbante dont la créance est antérieure à la publicité donnée au projet de fusion pourront faire opposition dans le délai de trente jours à compter de la publication de ce projet.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, l'opposition formée par un créancier n'aura pas pour effet d'interdire la poursuite des opérations de fusion.

10.6. La société ACTUALIS supportera et acquittera, à compter du jour de son entrée en jouissance, tous les impôts, primes d'assurances, cotisations, contributions, loyers, droits, taxes, etc. ... , ainsi que toutes les charges quelconques ordinaires ou extraordinaires qui grèvent ou pourront grever les biens transmis ou sont inhérentes à leur propriété ou leur exploitation.

10.7. La société ACTUALIS fera également son affaire personnelle, au lieu et place des sociétés absorbées, sans recours contre ces dernières pour quelque cause que ce soit, de l'exécution ou de la résiliation à ses frais, risques et périls, de tous accords, traités, contrats ou engagements quelconques qui auront pu être souscrits par les sociétés absorbées.

10.8. La société ACTUALIS sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être rattachés aux biens transmis par les sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO.

10.9. La société ACTUALIS exécutera tous traités, marchés et conventions intervenus avec tous tiers, relativement à l'exploitation des biens et droits qui lui sont transmis, ainsi que toutes polices d'assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et tous abonnements quelconques.

10.10. La société ACTUALIS se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages notamment professionnels concernant les exploitations de la nature de celles dont font partie les biens et droits transmis, et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

10.11. La société ACTUALIS sera substituée aux sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO dans les litiges et dans les actions judiciaires, tant en demande qu'en défense, devant toutes juridictions dans la mesure où ils concernent les biens et droits apportés.

10.12. La société ACTUALIS reprendra les contrats en vigueur à la date de réalisation définitive de la fusion.

Conformément aux dispositions de l'article L. 1224-1 du Code du travail, la société ACTUALIS sera, par le seul fait de la réalisation de ladite fusion, subrogée purement et simplement dans le bénéfice et la charge des dispositions de tous contrats de travail existants au jour du transfert et dont la liste est jointe en **Annexe 4**.

ARTICLE 11 : ENGAGEMENTS DES SOCIETES AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO

Dans la perspective de la réalisation de la fusion, les sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO prennent, chacune en ce qui les concerne, les engagements suivants :

11.1. Les sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO s'interdisent formellement jusqu'à la réalisation définitive de la fusion - si ce n'est avec l'agrément de la société ACTUALIS - d'accomplir aucun acte de disposition relatif aux biens transmis et de ne signer aucun accord, traité ou engagement quelconque la concernant sortant du cadre de la gestion courante et, en particulier, de contracter aucun emprunt, sous quelque forme que ce soit.

11.2. Après la réalisation de la fusion, l'un des représentants de chaque société absorbée devra, à première demande et aux frais de la société ACTUALIS, fournir à cette dernière tous renseignements, concours, signatures et justifications qui pourraient être nécessaires en vue d'assurer la transmission des biens et des droits compris dans le patrimoine des sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO et l'entier effet des présentes conventions par, entre autres, l'accomplissement de toutes formalités nécessaires, y compris celles auprès des Ordres professionnels dont les parties dépendent.

11.3. Les sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO s'obligeront à remettre et à livrer à la société ACTUALIS aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

A ce titre, les livres de comptabilité, les pièces comptables, archives et dossiers des sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO dûment visés seront remis à la société ACTUALIS.

ARTICLE 12 : REGIME FISCAL ET SOCIAL

12.1 - Déclarations générales

Les représentants des sociétés soussignées obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres taxes résultant de la réalisation définitive de la présente fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

12.2. – Dispositions spécifiques

Pour autant que ces dispositions pourront trouver application :

12.2.1. Droits d'enregistrement

Pour la perception des **droits d'enregistrement**,

Messieurs SAGET, GRANGER et MERIENNE Co-Gérants de la société AGECEMA,

Monsieur Loïc GRANGER, Président de la société ACTUALIS RH ;

Monsieur Eric JOUIN, Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la société ABC GESTION ;

Monsieur Christophe MERIENNE, Président de la société SOCOMO ;

Monsieur Gilles Morin, Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la société ACTUALIS,

déclarent que les sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION, SOCOMO et ACTUALIS étant des sociétés françaises soumises à l'impôt sur les sociétés, la présente opération est placée sous le régime fiscal défini à l'article 816 du Code général des impôts.

En conséquence, la fusion, si elle se réalise, entraînera l'exigibilité du droit fixe de **375 €**.

Toutefois, les parties conviennent d'ores et déjà, qu'en cas de remise en cause éventuelle du régime de faveur par l'Administration Fiscale, elles imputeront le passif apporté prioritairement sur les éléments d'actif ne générant pas de droit de mutation et/ou les droits les moins élevés, à savoir les disponibilités, les créances, les stocks, en-cours et les immobilisations corporelles et financières.

12.2.2. Impôt sur les sociétés

Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant, la fusion prend effet le 1^{er} octobre 2013. En conséquence, les résultats bénéficiaires ou déficitaires réalisés depuis cette date par l'exploitation de les sociétés absorbées seront englobés dans les résultats imposables de la société absorbante.

Les soussignés, ès-qualités, déclarent soumettre la présente fusion au régime prévu à l'article 210 A du Code général des impôts.

La présente fusion retenant les valeurs comptables au 30 septembre 2013 comme valeurs d'apport des éléments de l'actif immobilisé des sociétés absorbées, la société absorbante, conformément aux dispositions du BOFIP-IS-FUS-30-20 n°10 du 12 septembre 2012, reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables des sociétés absorbées en faisant ressortir distinctement la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et dépréciations constatés.

La société absorbante continuera, en outre, de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures des sociétés absorbées.

Les tableaux des immobilisations des sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO figurent en **Annexe 5** au présent traité.

En conséquence, la société ACTUALIS s'engage :

- a) à reprendre à son passif les provisions des sociétés absorbées dont l'imposition aurait été différée ainsi que la réserve spéciale des plus-values à long terme et l'écart de réévaluation de desdites sociétés,
- b) à se substituer, le cas échéant, aux sociétés absorbées pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de ces dernières,
- c) à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues par voie de la présente fusion, d'après la valeur que ces mêmes immobilisations avaient du point de vue fiscal dans les écritures des sociétés absorbées à la date de prise d'effet de la fusion,

- d) à réintégrer dans ses bénéfices imposables, dans les délais et conditions fixés par l'alinéa 3 de l'article 210 A du Code général des impôts, les plus-values dégagées sur les biens amortissables qui lui sont apportés. La cession d'un bien amortissable entraînera toutefois l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente au bien cédé qui n'a pas encore été réintégrée, sauf si cette cession est réalisée à l'occasion d'une nouvelle opération d'apport placée dans le cadre des dispositions des articles 210 A et B du Code général des impôts. En contrepartie, les amortissements et les plus-values ultérieurs afférents aux éléments amortissables sont calculés d'après la valeur qui leur a été attribuée lors de l'apport,
- e) à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures des sociétés absorbées ou, à défaut, à comprendre dans ses résultats de l'exercice de la fusion le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures des sociétés absorbées.

La société absorbante et les sociétés absorbées s'engagent à accomplir au titre de la présente fusion, les obligations déclaratives prévues à l'article 54 septies du Code général des impôts (état de suivi des plus-values en sursis d'imposition et registre spécial).

En outre, la société absorbante se substituera à tous les engagements qu'auraient pu prendre les sociétés absorbées à l'occasion d'opérations de fusion ou d'apport partiel d'actif soumis au régime prévu aux articles 210 A et 210 B du Code général des impôts, et qui se rapporteraient à des éléments transmis au titre de la présente fusion.

A ce titre, il est rappelé qu'à l'occasion de l'apport partiel d'actif réalisé par la société SOCOMO au profit de la société ACTUALIS AUDIT, la société SOCOMO, sous réserve de la réalisation définitive de l'opération d'apport a pris dans le traité d'apport signé ce jour les engagements suivants :

- à conserver les titres reçus en rémunération des apports pendant un délai de trois ans à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital de la société ACTUALIS AUDIT,
- à calculer ultérieurement les plus-values de cession afférentes à ces titres par référence à la valeur que les biens apportés avaient, du point de vue fiscal, dans ses propres écritures.

Si la présente fusion est réalisée, la société ACTUALIS deviendra titulaire des actions ACTUALIS AUDIT.

Par conséquent et dans la mesure où la présente opération de fusion réalisée entre les sociétés ACTUALIS et SOCOMO est placée sous le régime de l'article 210 A du Code général des impôts, les sociétés ACTUALIS et SOCOMO s'engagent, conformément aux dispositions de l'article 210 B bis du Code général des impôts et pour éviter la remise en cause du régime de faveur appliqué à l'opération de l'apport partiel d'actif de la branche commissariat aux comptes réalisé par la société SOCOMO au profit de la société ACTUALIS AUDIT, à respecter jusqu'à son terme l'engagement de conservation d'une durée de 3 ans souscrit par la société SOCOMO à raison des titres de la société ACTUALIS AUDIT reçus en rémunération de son apport de ladite branche.

Par ailleurs, la société ACTUALIS s'engage à se substituer à la société apporteuse pour l'exécution de l'engagement de conservation pris par cette dernière concernant les titres de participation bénéficiant du régime des sociétés-mères prévu à l'article 145 du Code général des impôts.

En outre, la société ACTUALIS prend l'engagement de reconstituer dans ses comptes les amortissements dérogatoires réalisés par la société AGECEMA pour un montant de 5 021 €. Ce montant sera imputé sur les réserves libres de la société absorbante, et à défaut de réserves libres, ou si leur montant est insuffisant, par création d'un compte report à nouveau négatif.

12.2.3. TVA

Les soussignés constatent que la présente opération de fusion constitue la transmission sous forme d'apport à une société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code général des impôts. En conséquence, sont dispensés de TVA les apports de marchandises, de biens mobiliers corporels et incorporels d'investissement, d'immeubles et de terrains à bâtir.

Conformément à l'article 257 bis précité, la société absorbante continuera la personne des sociétés absorbées et devra, le cas échéant, opérer les régularisations du droit à déduction et les taxations de cessions ou de livraisons à soi-même qui deviendraient exigibles postérieurement à la fusion et qui auraient en principe incombé aux sociétés absorbées si elles avaient continué à exploiter.

La société ACTUALIS étant réputée continuer la personne morale des sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO sera tenue :

- d'une part, de soumettre à la TVA les cessions ultérieures des biens mobiliers d'investissement (corporels et incorporels), desdits biens immobiliers et des marchandises comprises dans les apports.
- d'autre part, de procéder, le cas échéant, aux régularisations des déductions (notamment celles prévues à l'article 207 de l'annexe II au Code général des impôts) auxquelles auraient été tenues les sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO si elles avaient poursuivi l'exploitation des biens concernés.

Les sociétés ACTUALIS, AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO déclarent qu'elles inscriront le montant total hors TVA de l'apport à la ligne 5 « Autres opérations non imposables » de leur déclaration de TVA respective (formulaire CA3) qu'elles doivent produire conformément à l'article 287 du Code général des impôts.

La société absorbante déclare qu'elle demandera le transfert du crédit de TVA déductible existant chez les sociétés absorbées, en application du BOFIP-TVA-DED-50-20-20 n°130 du 12 septembre 2012.

Les parties reconnaissent en tant que de besoin que l'opération, objet du présent acte, est réputée inexistante pour l'application des dispositions visées aux articles 261-3-1° et 257-7° du Code général des impôts.

12.2.4. Participation des employeurs à l'effort de construction

En application de l'article 163 de l'annexe II au Code général des impôts, la société absorbante prendra à sa charge l'obligation d'investir des sociétés absorbées en ce qui concerne les salaires versés par ces dernières depuis le 1^{er} octobre 2013.

La société ACTUALIS s'engage notamment à reprendre à son bilan, le cas échéant, les investissements réalisés antérieurement par les sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO et à se soumettre aux obligations pouvant incomber à ces dernières du chef de ces investissements.

Elle demande, en tant que de besoin, à bénéficier de la faculté de report des excédents de dépenses qui auraient pu être réalisés par les sociétés absorbées et existant à la date de prise d'effet de la fusion.

12.2.5. *Taxe d'apprentissage et formation professionnelle continue*

La société absorbante sera subrogée dans tous les droits et obligations des sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO, au titre de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue et de la taxe d'apprentissage.

12.2.6. *Dispositions relatives à la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises*

Si besoin était, la société ACTUALIS s'engage à se substituer aux obligations des sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO pour l'application des dispositions des articles L.3321 et suivants du Code du travail relatifs à la participation des salariés aux fruits de l'expansion, en ce qui touche les droits des salariés des sociétés absorbées au titre de leur participation dans les résultats antérieurs au 1^{er} octobre 2013, date de la prise d'effet de la fusion et à assurer la gestion des droits correspondants, conformément à la loi et à l'accord de participation conclu par les sociétés absorbées.

Corrélativement, la société ACTUALIS s'engage, si besoin était, à faire figurer au passif de son bilan la représentation comptable des droits des salariés intéressés ainsi que l'éventuelle provision pour investissement constituée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, ainsi qu'à se substituer aux obligations des sociétés absorbées tant en ce qui concerne l'emploi de la provision que pour la gestion des droits à participation.

ARTICLE 13 : CONDITIONS SUSPENSIVES

La présente fusion est soumise aux conditions suspensives suivantes :

- Obtention auprès de la BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST de la mainlevée du nantissement sur les parts sociales détenues par la société ALPHA EXPERTISE DEVELOPPEMENT dans le capital de la société AGECEMA ;
- Obtention auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ANJOU ET DU MAINE et du CREDIT AGRICOLE MAINE D'ANJOU ET BASSE NORMANDIE de la mainlevée du nantissement sur les actions détenues par la société ALPHA EXPERTISE DEVELOPPEMENT dans le capital de la société ABC GESTION ;
- Accord des bailleurs :
 - Accord de la SCI DES BORDAGERS pour la transmission à la société absorbante du bail professionnel dont la société ACTUALIS RH est titulaire pour les locaux qu'elle occupe,
 - Accord de la SCI ABJ IMMOBILIER pour la transmission à la société absorbante du bail professionnel dont la société ABC GESTION est titulaire pour les locaux qu'elle occupe 2 Square François Truffaut à Angers (49),
 - Accord de la SCI ABC GESFONCIER pour la transmission à la société absorbante du bail professionnel dont la société ABC GESTION est titulaire pour les locaux qu'elle occupe 12 Square François Truffaut à Angers (49),
 - Accord de Monsieur et Madame Alain MENIS pour la transmission à la société absorbante du bail professionnel dont la société ABC GESTION est titulaire pour les locaux qu'elle occupe 18 rue de la Gabardière à CHEMILLE (49120),
 - Accord de Monsieur et Madame Jean-Noël GALISSON pour la transmission à la société absorbante du bail professionnel dont la société ABC GESTION est titulaire pour les locaux qu'elle occupe 8 rue du Général de Gaulle à POUANCE (49420),
 - Accord de la SCI D'ORGEMONT pour la transmission à la société absorbante du bail professionnel dont la société ABC GESTION est titulaire pour le local d'archives situé à Angers (49) Rue Carl Linné, Boulevard Blanchouin,

- Accord de la SCI ACTUALIS-IMMO pour la transmission à la société absorbante du bail professionnel dont la société SOCOMO est titulaire pour les locaux qu'elle occupe 15 rue des Bordagers à CHANGE (53) ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013 par les sociétés soussignées en tête des présentes, ainsi que la société A2CR ;
- Réalisation définitive de l'opération de fusion entre les sociétés AGECEMA (absorbante) et A2CR (absorbée) ;
- Réalisation définitive de l'opération d'apport partiel d'actif de la branche « Audit » de la société SOCOMO (apporteuse) à la société ACTUALIS AUDIT (bénéficiaire) ;
- Approbation de la fusion par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ACTUALIS et de l'augmentation de capital, conséquence de la fusion ;
- Approbation de la fusion par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société AGECEMA du présent projet de fusion ;
- Approbation de la fusion par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ACTUALIS RH du présent projet de fusion ;
- - Approbation de la fusion par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ABC GESTION du présent projet de fusion ;
- Approbation de la fusion par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SOCOMO du présent projet de fusion ;

La réalisation de ces conditions suspensives sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise de copies ou d'extraits certifiés conformes du procès-verbal des Assemblées Générales.

La constatation matérielle de la réalisation définitive de la présente fusion pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.

Faute de réalisation des conditions ci-dessus, le 30 septembre 2014 au plus tard, les présentes seront, sauf prorogation de ce délai, considérées comme nulles et non avenues.

Les sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO se trouveront dissoutes de plein droit dès que la fusion sera réalisée ou, le cas échéant, à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ACTUALIS qui constatera la réalisation de la fusion.

Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission à la société ACTUALIS de la totalité de l'actif et du passif des sociétés AGECEMA, ACTUALIS RH, ABC GESTION et SOCOMO.

CHAPITRE 4 – REMUNERATION DES APPORTS – RAPPORT D'ECHANGE – PRIME DE FUSION – MALI TECHNIQUE

ARTICLE 14 : DETERMINATION DU RAPPORT D'ECHANGE

14.1 - Valeur des actions de la société ACTUALIS

Sur la base d'un travail d'évaluation de la société ACTUALIS, la valeur retenue est de 2 706 000 €. La valeur d'une action ressort donc à :

$$\frac{2\,706\,000}{4\,193} = 645,36 \text{ euros/action}$$

14.2 - Valeur des titres des sociétés absorbées

14.2.1. *Valeur des parts sociales de la société AGECEMA*

Sur la base d'un travail d'évaluation de la société AGECEMA, la valeur retenue est de 297 000 €. La valeur d'une part sociale ressort donc à :

$$\frac{297\,000}{5\,610} = 52,94 \text{ euros/part}$$

A noter que le nombre de parts sociales de la société prend d'ores et déjà en compte l'augmentation de capital résultant de l'opération de fusion préalable entre les sociétés AGECEMA (absorbante) et A2CR (absorbée), soit une augmentation de capital de 200 € par création de 10 parts d'une valeur nominale de 20 € chacune.

14.2.2. *Valeur des actions de la société ACTUALIS RH*

Sur la base d'un travail d'évaluation de la société ACTUALIS RH, la valeur retenue est de 250 000 €. La valeur d'une action ressort donc à :

$$\frac{250\,000}{3\,700} = 67,57 \text{ euros/action}$$

14.2.3. *Valeur des actions de la société ABC GESTION*

Sur la base d'un travail d'évaluation de la société ABC GESTION, la valeur retenue est de 1 927 000 €.

La valeur d'une action ressort donc à :

$$\frac{1\,927\,000}{2\,500} = 770,80 \text{ euros/action}$$

14.2.4. Valeur des actions de la société SOCOMO

Sur la base d'un travail d'évaluation de la société SOCOMO, la valeur retenue est de 1 063 770 €. A noter que cette valorisation prend en compte la réalisation préalable de l'apport partiel d'actif, et représente la seule valeur de la seule clientèle « expertise-comptable ».

La valeur d'une action ressort donc à :

$$\frac{1\,063\,770}{1\,320} = 805,89 \text{ euros/action}$$

14.3 - Rapport d'échange des titres

14.3.1. Fusion ACTUALIS/AGECMA

Le rapport est de : $\frac{645,36}{52,94} = 12,19$ arrondi à **12**

Soit 1 action ACTUALIS pour 12 parts AGECEMA apportées à l'échange.

Soit un total de 467 actions ACTUALIS à attribuer pour 5 610 parts sociales AGECEMA apportées à l'échange.

Les associés de la société AGECEMA devront faire leur affaire personnelle de tous rompus éventuels.

14.3.2. Fusion ACTUALIS/ACTUALIS RH

Le rapport est de : $\frac{645,36}{67,57} = 9,55$ arrondi à **10**

Soit 1 action ACTUALIS pour 10 actions ACTUALIS RH apportées à l'échange.

Soit un total de 370 actions ACTUALIS à attribuer pour 3 700 actions ACTUALIS RH apportées à l'échange.

Les associés de la société ACTUALIS RH devront faire leur affaire personnelle de tous rompus éventuels.

14.3.3. Fusion ACTUALIS/ABC GESTION

Le rapport est de : $\frac{770,80}{645,36} = 1,19$ arrondi à **1**

Soit 1 action ACTUALIS pour 1 action ABC GESTION apportée à l'échange.

Soit un total de 2 500 actions ACTUALIS à attribuer pour 2 500 actions ABC GESTION apportées à l'échange.

14.3.4. Fusions ACTUALIS/SOCOMO

Le rapport est de : $\frac{805,89}{645,36} = 1,25$ arrondi à 1

Soit 1 action ACTUALIS pour 1 action SOCOMO apportée à l'échange.

Soit un total de 1 320 actions ACTUALIS à attribuer pour 1 320 actions SOCOMO apportées à l'échange.

ARTICLE 15 : REMUNERATION DE L'APPORT FUSION

15.1 - AGECMA

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société AGECEMA à la société ACTUALIS s'élève donc à **959 804 €**.

En rémunération de cet apport net, 467 actions nouvelles d'une valeur nominale de 30 € chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société ACTUALIS à titre d'augmentation de son capital de 14 010 € qui serait ainsi porté de 125 790 € à 139 800 €.

Les 467 actions nouvelles porteront jouissance à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion et seront entièrement assimilées aux titres déjà existants, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toute retenue d'impôts, en sorte que tous les titres de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette lors de toute répartition ou de tout remboursement effectué pendant la durée de la Société ou lors de sa liquidation.

15.2 – ACTUALIS RH

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société ACTUALIS RH à la société ACTUALIS s'élève donc à **30 490 €**.

En rémunération de cet apport net, 370 actions nouvelles d'une valeur nominale de 30 € chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société ACTUALIS à titre d'augmentation de son capital de 11 100 € qui serait ainsi porté de 139 800 à 150 900 €.

Toutefois, la société ACTUALIS, détenant 3 693 actions de la société ACTUALIS RH sur les 3 700 composant le capital de cette dernière, recevrait 369,3 de ses propres actions lors de l'augmentation de son capital.

Pour ne pas détenir ses propres parts sociales, la société ACTUALIS renoncera à ses droits dans l'augmentation de son capital qui, par conséquent, sera égale à 0 € dans la mesure où les associés minoritaires ne pourront seuls ou ensemble présenter à l'échange les 10 actions minimum requises.

15.3 – ABC GESTION

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société ABC GESTION à la société ACTUALIS s'élève donc à **471 101 €**.

En rémunération de cet apport net, 2 500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 30 € chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société ACTUALIS à titre d'augmentation de son capital de 75 000 € qui serait ainsi porté de 139 800 € à 214 800 €.

Les 2 500 actions nouvelles porteront jouissance à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion et seront entièrement assimilées aux titres déjà existants, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toute retenue d'impôts, en sorte que tous les titres de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette lors de toute répartition ou de tout remboursement effectué pendant la durée de la Société ou lors de sa liquidation.

15.4 – SOCOMO

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société SOCOMO à la société ACTUALIS s'élève donc à **494 541,10 €**.

En rémunération de cet apport net, 1 320 actions nouvelles d'une valeur nominale de 30 € chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société ACTUALIS à titre d'augmentation de son capital de 39 600 € qui serait ainsi porté de 214 800 € à 254 400 €.

Les 1 320 actions nouvelles porteront jouissance à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion et seront entièrement assimilées aux titres déjà existants, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toute retenue d'impôts, en sorte que tous les titres de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette lors de toute répartition ou de tout remboursement effectué pendant la durée de la Société ou lors de sa liquidation.

ARTICLE 16 : PRIME DE FUSION

La prime de fusion représente la différence entre la valeur nette des biens apportés et la valeur nominale des titres émis en contrepartie :

16.1 - AGECMA

La prime de fusion s'établit au montant suivant :

- Valeur nette des apports	959 804 euros
- à retrancher, Le montant de l'augmentation effective de capital	14 010 euros
Montant de la prime	<u><u>945 794 euros</u></u>

16.2 – ACTUALIS RH

En l'absence d'augmentation de capital, l'opération de fusion ne fera apparaître aucune prime de fusion.

16.3 – ABC GESTION

La prime de fusion s'établit au montant suivant :

- Valeur nette des apports	471 101 euros
- à retrancher,	
Le montant de l'augmentation effective de capital	75 000 euros
Montant de la prime	<u><u>396 101 euros</u></u>

16.4 – SOCOMO

La prime de fusion s'établit au montant suivant :

- Valeur nette des apports	494 541,10 euros
- à retrancher,	
Le montant de l'augmentation effective de capital	39 600,00 euros
Montant de la prime	<u><u>454 941,10 euros</u></u>

16.5 – Dispositions communes

Le montant des primes susvisées est donné à titre indicatif, leur montant définitif devant tenir compte des imputations éventuelles ci-après.

De convention expresse entre les parties, il est précisé qu'il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires de la société absorbante, appelée à statuer sur la fusion :

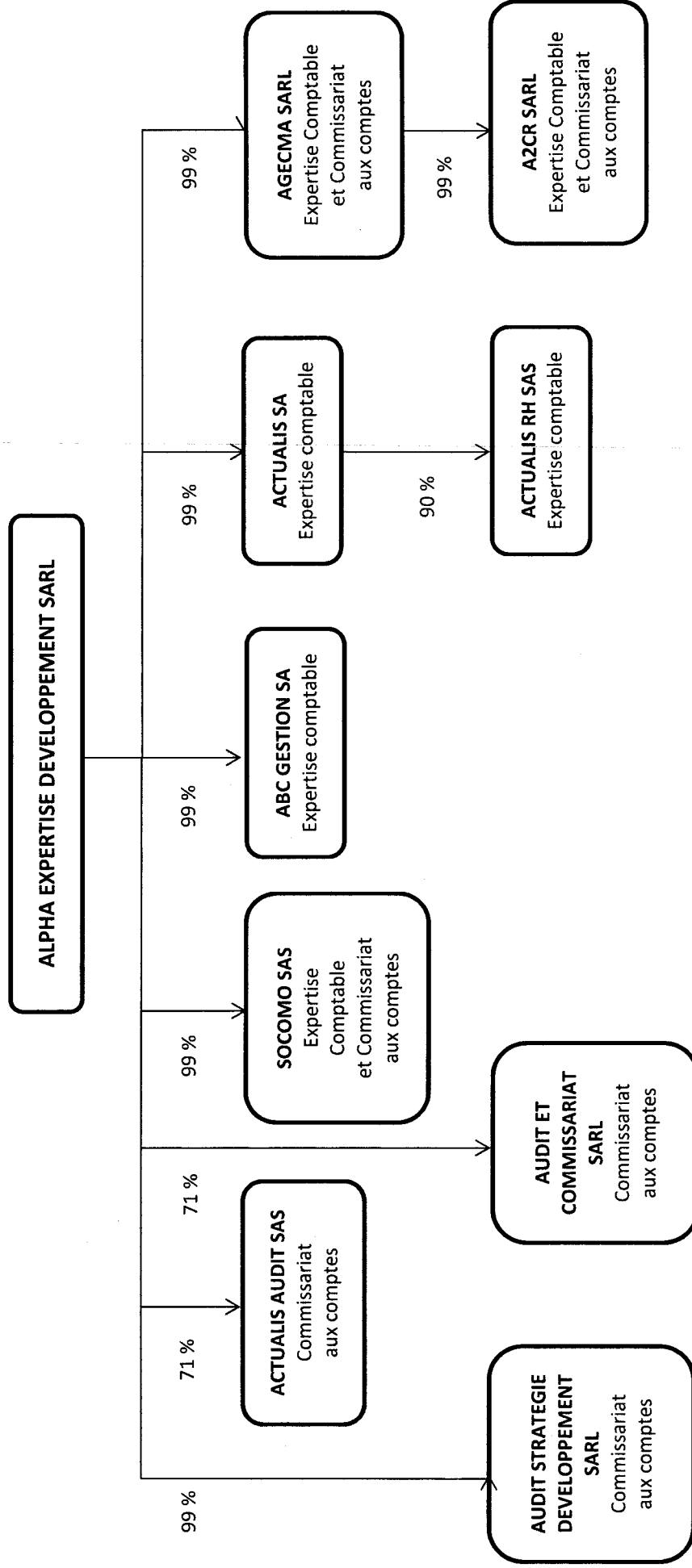
- D'imputer, le cas échéant, sur ces primes les sommes nécessaires à la reconstitution des postes "amortissements dérogatoires" et "subventions d'investissement" ;
- Puis, le cas échéant, d'imputer sur ces primes l'ensemble des frais, droits, impôts et honoraires occasionnés par la présente fusion ;
- Enfin, d'autoriser, en tant que de besoin, l'Assemblée Générale à donner aux primes de fusion ou au solde de celles-ci après les imputations ci-dessus toutes affectations.

Le reliquat éventuel non affecté de ces primes sera inscrit au bilan de la société ACTUALIS à un compte « Prime de fusion » sur lequel porteront les droits des associés anciens et nouveaux.

Sur le plan fiscal, les divers prélèvements et imputations éventuellement faits sur les primes seront censés être effectués par priorité sur la partie de la prime correspondant à la réserve des sociétés absorbées.

ANNEXE I

ORGANIGRAMME DU GROUPE



ANNEXE 2

COMPTES AU 30.09.2013 DES SOCIETES PARTICIPANT A LA FUSION

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2013 12			Exercice N-1 30/09/2012 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	50 239	45 976	4 263	2 405
	Fonds commercial (1)	543 851		543 851	543 851
	Autres immobilisations incorporelles	6 831	1 367	5 464	5 761
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	8 385		8 385	8 385
	Constructions	45 735	27 314	18 421	20 547
	Installations techniques Matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	808 437	494 589	313 848	364 893
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
ACTIF CIRCULANT	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	149 346		149 346	145 621
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	188		188	150
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 215		6 215	462
	TOTAL II	1 619 227	569 245	1 049 982	1 092 075
	STOCKS ET EN COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	890		890	5 982
	CRÉANCES (3)				
	Clients et Comptes rattachés	2 065 097	72 800	1 992 297	1 805 167
	Autres créances	514 081		514 081	379 177
	Capital souscrit - appelé, non versé				
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	233 969		233 969	174 562
	Charges constatées d'avance (3)	65 418		65 418	79 894
	TOTAL III	2 879 455	72 800	2 806 655	2 444 782
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 498 682	642 045	3 856 637	3 536 857

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

6 215

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2013 12	Exercice N-1 30/09/2012 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 165 450)	165 450	165 450
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	77 954	77 954
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	15 960	15 960
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 168 767	1 137 903
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	106 341	30 865
	Subventions d'investissement	1 290	1 129
	Provisions réglementées		
TOTAL I		1 535 762	1 429 260
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL II			
PROVISIONS	Provisions pour risques	23 400	8 000
	Provisions pour charges		
TOTAL III		23 400	8 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	129 490	135 192
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 146	3 884
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	320 287	232 851
	Dettes fiscales et sociales	885 394	877 058
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 286	
	Autres dettes	3 846	53 325
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	935 026	797 289
	TOTAL IV	2 297 475	2 099 597
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		3 856 637	3 536 857
		2 297 475	2 099 597

(1) Dont à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2013 12			Exercice N-1 30/09/2012 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	4 146 433	7 465	4 153 898	4 037 237		116 662	2.89
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	4 146 433	7 465	4 153 898	4 037 237		116 662	2.89
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			245 587	287 814		-42 226	-14.67
Autres produits			29	36		-7	-20.29
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			4 399 514	4 325 086		74 428	1.72
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 631 214	1 517 877		113 337	7.47
Impôts, taxes et versements assimilés			90 967	90 381		586	0.65
Salaires et traitements			1 757 361	1 834 944		-77 582	-4.23
Charges sociales			645 604	725 162		-79 558	-10.97
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			79 063	93 798		-14 735	-15.71
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			48 161	34 936		13 225	37.85
Dotations aux provisions			2 000	6 000		-4 000	-66.67
Autres charges			18 463	24 607		-6 144	-24.97
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			4 272 833	4 327 705		-54 872	-1.27
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			126 681	-2 619		129 300	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

604

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2013	12 30/09/2012	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)	6 164	6 430	-267	-4.15
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		25	-25	-100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 694	11 802	-10 109	-85.65
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	7 858	18 258	-10 400	-56.96
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 973	5 679	1 294	22.78
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	6 973	5 679	1 294	22.78
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	885	12 579	-11 694	-92.97
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	127 565	9 960	117 606	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	394	604	-210	-34.7
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 000	2 500	1 500	60.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	251	7 778	-7 527	-96.7
TOTAL VII	4 645	10 882	-6 237	-57.31
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 623		5 623	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 812	412	17 400	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	23 435	412	23 023	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-18 790	10 470	-29 260	-279.47
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 435	-10 435	12 870	123.33
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	4 412 017	4 354 226	57 791	1.33
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 305 676	4 323 362	-17 686	-0.41
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	106 341	30 865	75 476	244.54

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/13	Net au 30/09/12
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, droits assimilés	2 229	2 033	195	
Fonds commercial	333 727		333 727	333 727
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	140 380	29 602	110 778	120 580
Immobilisations financières				
Participations	617 732		617 732	617 732
Autres immobilisations financières	11 800		11 800	18 130
	1 105 867	31 635	1 074 232	1 090 169
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients et comptes rattachés	386 256	22 545	363 711	264 558
Autres créances	64 483		64 483	17 810
Disponibilités	38 338		38 338	51 570
Charges constatées d'avance	14 059		14 059	16 006
	503 135	22 545	480 590	349 944
TOTAL GENERAL	1 609 002	54 180	1 554 822	1 440 113

 BILAN

	Net au 30/09/13	Net au 30/09/12
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	112 000	112 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	558 000	558 000
Réserves :		
- Réserve légale	3 859	3 859
- Réserves statutaires ou contractuelles	284 655	284 655
Report à nouveau	-10 719	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 988	-10 719
Provisions réglementées	5 021	2 152
	959 803	949 947
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 557	14 594
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	257 289	184 342
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 664	76 024
Dettes fiscales et sociales	111 916	99 370
Autres dettes	6 405	430
Produits constatés d'avance	130 188	115 406
	595 019	490 167
TOTAL GENERAL	1 554 822	1 440 113

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/10/12 au 30/09/13 12 mois	du 01/10/11 au 30/09/12 12 mois
Produits d'exploitation (1)		
Production vendue (services) France	706 702	785 460
Production vendue (services) Export		
Chiffre d'affaires net	706 702	785 460
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transfert de charges	184 467	94 226
Autres produits	2	4
	891 171	879 690
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats & charges externes (a)	520 901	434 212
Impôts, taxes et versements assimilés	7 327	7 578
Salaires et Traitements	239 106	298 673
Charges sociales	85 233	116 409
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	17 676	4 911
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 108	10 450
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 665	14 499
	878 016	886 734
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 155	-7 044
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice attribué		
Produits financiers		
De participations	24	38
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transfert de charges financières		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	24	38
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 233	3 768
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	6 233	3 768
RESULTAT FINANCIER	-6 209	-3 730

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/10/12 au 30/09/13 12 mois	du 01/10/11 au 30/09/12 12 mois
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 946	-10 773
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital	300	
Reprise sur dépréciations, provisions		
Transfert de charges exceptionnelles		
	300	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 869	2 152
	2 869	2 152
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 569	-2 152
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	-2 611	-2 206
BENEFICE OU PERTE	6 988	-10 719
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

 Bilan actif

	Brut	Amortiss. et Dépréciations	Net 30/09/2013	Net 30/09/2012
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	77 359	70 698	6 661	11 918
Fonds commercial (1)	419 082		419 082	419 082
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	122 952	112 945	10 007	14 640
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 889	1 889		
Autres immobilisations corporelles	298 098	259 712	38 386	34 347
Immobilisations corporelles en cours	65 482		65 482	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 681		22 681	21 835
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 007 542	445 243	562 300	501 822
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	823 802	80 579	743 223	705 760
Autres créances	110 678		110 678	40 225
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	82 986		82 986	263 150
Disponibilités	204 144		204 144	158 711
Charges constatées d'avance (3)	42 599		42 599	64 575
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 264 210	80 579	1 183 631	1 232 421
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 271 752	525 822	1 745 930	1 734 244
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	30/09/2013	30/09/2012
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	106 458	102 908
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	89 644	33 551
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	471 102	411 458
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	6 092	73 533
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 092	73 533
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	27 533	62 101
Emprunts et dettes financières diverses (3)		116
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	94 805	22 785
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	609 309	616 430
Dettes fiscales et sociales	62 609	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 673	8 279
Autres dettes	467 807	539 497
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 268 736	1 249 201
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 745 930	1 734 244
(1) Dont à plus d'un an (a)	27 500	27 988
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 241 236	1 221 219
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		415
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2013	30/09/2012
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 576 841		2 576 841	2 811 624
Chiffre d'affaires net			2 576 841	2 811 624
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			18 234	38 514
Autres produits			10	
Total produits d'exploitation (I)			2 595 084	2 850 138
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			560 949	506 025
Impôts, taxes et versements assimilés			49 013	51 053
Salaires et traitements			1 307 347	1 481 963
Charges sociales			590 046	698 183
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 876	43 270
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			23 927	18 558
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			10 469	13 294
Total charges d'exploitation (II)			2 569 627	2 812 346
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			25 457	37 792
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			21 168	3 236
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				898
Total produits financiers (V)			21 168	4 134
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 485	3 963
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 485	3 963
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			19 683	171
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			45 140	37 963

Compte de résultat (suite)

	30/09/2013	30/09/2012
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	455	6 811
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	73 578	
Total produits exceptionnels (VII)	74 033	6 811
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 561	5 613
Sur opérations en capital	269	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 092	
Total charges exceptionnelles (VIII)	7 922	5 613
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	66 111	1 198
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	21 608	5 611
Total des produits (I+III+V+VII)	2 690 286	2 861 083
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 600 642	2 827 533
BENEFICE OU PERTE	89 644	33 551
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

BILAN SOCOMO AU 30 SEPTEMBRE 2013

DETAIL DU BILAN ACTIF		30/09/2013	30/09/2013	30/09/2013
		Brut	Amort Dépréc	Net

ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brcts, logiciels, drts & val.similaires				
20500000 Concessions et droits similaires	25850,36	-24 605,79		1 244,57
Total	25 850,36	-24 605,79		1 244,57
Fonds commercial				
207000 Fonds commercial	48 020,00			48 020,00
Total	48 020,00	0,00		48 020,00
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	73 870,36	-24 605,79		49 264,57
Autres immobilisations corporelles				
21810000 Instal.gales, agent, aménagt.div.	268 938,35	-147 885,87		121 052,48
21811100 Agents nouveau site rh changé	93 169,55	-7 952,91		85 216,64
21831000 Matériel et mobilier de bureau	71 804,14	-53 125,29		18 678,85
21831100 Mobilier de bureau site rh changé	6 200,00	-617,85		5 582,15
21832000 Matériel informatique	32 789,37	-19 226,58		13 562,79
Total	472 901,41	-228 808,50		244 092,91
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	472 901,41	-228 808,50		244 092,91
Immobilisations financières				
Participations				
27100000 Titres immobilisés	275,49			275,49
Total	275,49	0,00		275,49
Autres titres immobilisés				
275000 dépôts et cautionnements	7 021,00			7 021,00
Total	7 021,00	0,00		7 021,00
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	7 296,49	0,00		7 296,49
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
	554 068,26	-253 414,29		300 653,97

30/09/2013	30/09/2013	30/09/2013
AUDIT	EXC	COMMUN

686,59	557,98	
686,59	557,98	0,00
4 200,00	43 820,00	
4 200,00	43 820,00	0,00
4 886,59	44 377,98	0,00
0,00		
0,00	121 052,48	0,00
0,00	85 216,64	0,00
0,00	18 678,85	0,00
0,00	5 582,15	0,00
3 896,00	9 666,79	0,00
3 896,00	240 196,91	0,00
3 896,00	240 196,91	0,00
0,00	275,49	0,00
0,00	275,49	0,00
0,00		
0,00	7 021,00	0,00
0,00	7 021,00	0,00
0,00	7 296,49	0,00
8 782,59	291 871,38	0,00

BILAN SOCOMO AU 30 SEPTEMBRE 2013

DETAIL DU BILAN PASSIF		30/09/2013			
		Net	30/09/2013	EXC	30/09/2013
			AUDIT	COMMUN	
CAPITAUX PROPRES					
Capital					
10100000 Capital social		132 000,00			132 000,00
Total		132 000,00	0,00	0,00	132 000,00
Réserve légale					
10610000 Réserve légale		13 200,00			13 200,00
Total		13 200,00	0,00	0,00	13 200,00
Autres réserves					
10680000 Autres réserves		366 142,65			366 142,65
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		901,56			901,56
TOTAL CAPITAUX PROPRES		512 244,21	0,00	0,00	512 244,21
PROVISIONS REGLEMENTEES					
15110000 Provisions pour litiges		27 174,00			27 174,00
Total		27 174,00	0,00	0,00	0,00
DETTES					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
16410000 Emprunt Crédit Mutuel (210 k€)		61 493,59			61 493,59
16411000 Emprunt Crédit Mutuel (90 k€)		24 910,69			24 910,69
16412000 Emprunt Crédit Mutuel (100 k€)		88 875,51			88 875,51
16884000 Emprunts intérêts courus		80,00			80,00
Total		175 359,79	0,00	0,00	0,00

BILAN SOCUMU AU 30 SEPTEMBRE 2013

DETAIL DU BILAN PASSIF		30/09/2013	30/09/2013	30/09/2013
		Net	AUDIT	EXC COMMUN
Emprunts et dettes financières divers				
45521000 C/c Christophe Mérienne		649,52		649,52
45523000 C/C Olivier Boissard		532,72		532,72
Total		1 182,24	0,00	0,00
Fournisseurs et comptes rattachés				
40100000 Fournisseurs		135 577,27	100 109,16	35 468,11
40800000 Fournisseur fact. non reçues		11 655,49	3 639,43	8 016,06
Total		147 232,76	103 748,59	43 484,17
Personnel				
42100000 Remunerations dues		0,00		0,00
42820000 Dettes provis. pr congés à payer		36 412,00	16 460,00	19 952,00
42860000 Personnel - autres charges à payer		19 808,00	9 608,00	10 200,00
Organismes sociaux				
43100000 Sécurité sociale		28 763,00	15 360,00	13 403,00
43731000 Reunica		18 856,74	9 287,24	9 569,50
43732000 Ciprès vie		1 070,24	512,83	557,41
43733000 Axa prévoyance		774,34	396,36	377,98
43860000 Charges sociales - charges à payer		20 898,00	10 094,00	10 804,00
Etat, Taxes sur le Chiffre d'affaires				
44551000 Tva à décaisser		10 384,00		10 384,00
44571000 TVA collectée		102 871,14	27 115,08	75 756,07
44576000 Tva sur avoirs à recevoir		33,27		33,27
44587000 Tva sur factures à établir		27 390,87	4 630,94	22 759,93
Autres dettes fiscales et sociales				
44860000 Etat - autres charges à payer		14 663,00	5 454,00	9 209,00
Total		281 924,60	98 918,45	183 006,16
				0,00

BILAN SOCOMO AU 30 SEPTEMBRE 2013

DETAIL DU BILAN PASSIF		30/09/2013			30/09/2013	30/09/2013
		Net			AUDIT	EXC
Autres dettes						
41100000 Clients		4 373,61				4 373,61
46860000 Divers charges à payer		928,00				928,00
Total		5 301,61			0,00	5 301,61
Produits constatés d'avance						
487000 Produits constatés d'avance		170 024,92			6 892,88	163 132,04
Total		170 024,92			6 892,88	163 132,04
TOTAL DETTES		781 025,92			209 559,92	571 466,01
TOTAL GENERAL		1 320 444,13			209 559,92	598 640,01
APPORT NET		0,00			17 703,10	494 544,10
						0,00

ANNEXE 3

ETAT DES INSCRIPTIONS DE PRIVILEGES ET DE NANTISSEMENT DES SOCIETES ABSORBEES

AYANT UNE EXISTENCE LEGALE A CE JOUR

DU CHEF DE AUDIT GESTION EXPERTISE COMPTABLE DU MAINE
Société à responsabilité limitée
167 rue de Beauge
72000 Le Mans

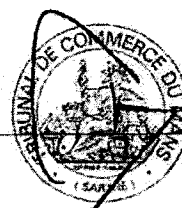
ACTIVITE Exercice des professions d'expert comptable et de
commissaire aux comptes.

AINSI DENOMME, QUALIFIE, DOMICILIE, ET ORTHOGRAPHE, ET NON AUTREMENT

Référence 349 341 503 (89 B 52)

NOM DU DEMANDEUR : YDES AURELIE

ETATS DES INSCRIPTIONS DE PRIVILEGE DE VENDEUR, DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT SUR FONDS DE COMMERCE OU SUR FONDS ARTISANAL, DES CLAUSES D'INALIENABILITE, DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT DE L'OUTILLAGE ET DU MATERIEL D'EQUIPEMENT, DES WARRANTS	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DES PRETS ET DELAIS (ART. L.621-32/III/3e DU CODE DE COMMERCE ET DE L'ARTICLE 60 DU DECRET DU 27 DECEMBRE 1985)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DU GAGE DES STOCKS (DECRET N° 2006-1803 Du 23 DECEMBRE 2006)	NEANT
ETAT DES DECLARATIONS DE CREANCE EN SUITE D'APPORT (ARTICLE 7 DE LA LOI DU 17 MARS 1909)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DES PRIVILEGES GENERAUX DE LA SECURITE SOCIALE ET DES REGIMES COMPLEMENTAIRES (ARTICLES L 243-4, L 243-5, R 243-46 A 58 ET R 612-5 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DE PRIVILEGE DU TRESOR (ARTICLES 1920 A 1929 SEPTIES DU CODE GENERAL DES IMPOTS ET ANNEXE II ARTICLE 396 BIS)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DE L'OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION ART. L.8253-1 à 7, et R.8253-15 à 24 DU CODE DU TRAVAIL	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE CREDIT BAIL OU DE LEASING EN MATIERE MOBILIERE (LOI DU 2 JUILLET 1966 ET DECRET DU 4 JUILLET 1972)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE LOCATION OU DES CONTRATS DE VENTE ASSORTIS D'UNE CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (ART. L.62-116 DU CODE DE COMMERCE ET DECRET DU 27 DECEMBRE 1985)	NEANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES PROTETS RELEVES DANS LE DELAI IMPARTI PAR L'ARTICLE L.511-57 DU CODE DE COMMERCE DECRET DU 30 OCTOBRE 1935 MODIFIE PAR LA LOI DU 30 DECEMBRE 1991 N° 91-1382, DECRET DU 22 MAI 1992 N° 92-456	NEANT



ETAT DES INSCRIPTIONS
AYANT UNE EXISTENCE LEGALE A CE JOUR EXCLUSIVEMENT

DU CHEF DE

ACTUALIS RH
Société par actions simplifiée
15 rue des Bordagers

53810 Changé

ACTIVITE Expertise comptable

Référence 499 880 961 (2007 B 370)

AINSI DENOMME, QUALIFIE, DOMICILIE, ET ORTHOGRAPHE, ET NON AUTREMENT

NOM DU DEMANDEUR : YDES

ETAT DES INSCRIPTIONS DE PRIVILEGE DE VENDEUR, DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT SUR FONDS DE COMMERCE OU SUR FONDS ARTISANAL, DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT DE L'OUTILLAGE ET DU MATERIEL D'EQUIPEMENT, DES WARRANTS	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DES PRETS ET DELAIS PRIS EN APPLICATION DE L'ART. L.621-32/III/3e DU CODE DE COMMERCE ET DE L'ARTICLE 60 DU DECRET DU 27 DECEMBRE 1985	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DU GAGE DES STOCKS (DECRET N° 2006-1803 DU 23 DECEMBRE 2006)	NEANT
ETAT DES DECLARATIONS DE CREANCES EN SUITE D'APPORT (ARTICLE L.141-22 DU CODE DE COMMERCE)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS PROVISOIRES DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT JUDICIAIRE (LOI DU 9 JUILLET 1991 N° 91-650, DECRET DU 31 JUILLET 1992 N° 92-755)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DES CLAUSES D'INALIENABILITE	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DES PRIVILEGES GENERAUX DE LA SECURITE SOCIALE ET DES REGIMES COMPLEMENTAIRES (ARTICLES L.243-4, L.243-5, R.243-46 A 58 ET R.612-5 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DE PRIVILEGE DU TRESOR (ARTICLES 1920 A 1929 SEPTIES DU CODE GENERAL DES IMPOTS ET ANNEXE II ARTICLE 396 BIS)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DE L'OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION (ARTICLES L.8253-1 à 7, et R.8253-15 à 24 DU CODE DU TRAVAIL)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL OU DE LEASING EN MATIERE MOBILIERE (LOI DU 2 JUILLET 1966 ET DECRET DU 4 JUILLET 1972)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE VENTE ASSORTIS D'UNE CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (ARTICLE L.621-116 DU CODE DE COMMERCE ET DECRET DU 27 DECEMBRE 1985)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE LOCATION (ARTICLE L.621-116 DU CODE DE COMMERCE ET DECRET DU 27 DECEMBRE 1985)	NEANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES PROTETS RELEVES DANS LE DELAI IMPARTI PAR L'ARTICLE L.511-57 DU CODE DE COMMERCE DECRET DU 30 OCTOBRE 1935 MODIFIE PAR LA LOI DU 30 DECEMBRE 1991 N° 91-1382, DECRET DU 22 MAI 1992 N° 92-456	NEANT

COUT : 39.00 EUR

POUR ETAT CONFORME AUX REGISTRES TENUS AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL A CE JOUR EXCLUSIVEMENT
DELIVRE LE 15/01/2014 . LE GREFFIER TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

(DU CHEF DE ACTUALIS RH DEMANDE PAR YDES)



GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGERS

AYANT UNE EXISTENCE LEGALE A CE JOUR

DU CHEF DE ABC GESTION SA
12 SQUARE TRUFFAUT
49000 ANGERS

ACTIVITE

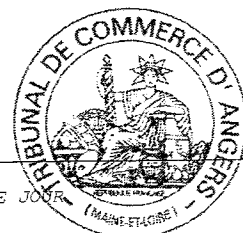
Référence 300 092 830 (73 B 221)

AINSI DENOMME, QUALIFIE, DOMICILIE, ET ORTHOGRAPHE, ET NON AUTREMENT

NOM DU DEMANDEUR : YDES

ETATS DES INSCRIPTIONS DE PRIVILEGE DE VENDEUR, DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT SUR FONDS DE COMMERCE OU SUR FONDS ARTISANAL, DES CLAUSES D'INALIENABILITE, DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT DE L'OUTILLAGE ET DU MATERIEL D'EQUIPEMENT, DES WARRANTS	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DES PRETS ET DELAIS (ART. L.621-32/III/3e DU CODE DE COMMERCE ET DE L'ARTICLE 60 DU DECRET DU 27 DECEMBRE 1985)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DU GAGE DES STOCKS (DECRET N° 2006-1803 Du 23 DECEMBRE 2006)	N ANT
ETAT DES DECLARATIONS DE CREANCE EN SUITE D'APPORT (ARTICLE 7 DE LA LOI DU 17 MARS 1909)	N ANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DES PRIVILEGES GENERAUX DE LA SECURITE SOCIALE ET DES REGIMES COMPLEMENTAIRES (ARTICLES L 243-4, L 243-5, R 243-46 A 58 ET R 612-5 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE)	N ANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DE PRIVILEGE DU TRESOR (ARTICLES 1920 A 1929 SEPTIES DU CODE GENERAL DES IMPOTS ET ANNEXE II ARTICLE 396 BIS)	N ANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DE L'OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION ART. L.8253-1 à 7, et R.8253-15 à 24 DU CODE DU TRAVAIL	N ANT
ETAT DES INSCRIPTIONS RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE CREDIT BAIL OU DE LEASING EN MATIERE MOBILIERE (LOI DU 2 JUILLET 1966 ET DECRET DU 4 JUILLET 1972)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE LOCATION OU DES CONTRATS DE VENTE ASSORTIS D'UNE CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (ART. L.62-116 DU CODE DE COMMERCE ET DECRET DU 27 DECEMBRE 1985)	NEANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES PROTETS RELEVES DANS LE DELAI IMPARTI PAR L'ARTICLE L.511-57 DU CODE DE COMMERCE DECRET DU 30 OCTOBRE 1935 MODIFIE PAR LA LOI DU 30 DECEMBRE 1991 N° 91-1382, DECRET DU 22 MAI 1992 N° 92-456	NEANT

COUT : 39.00 EUR
POUR ETAT CONFORME AUX REGISTRES TENUS AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS A CE JOUR
DELIVRE LE 14/01/2014 . LE GREFFIER TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS



M. G. L.

ETAT DES INSCRIPTIONS
AYANT UNE EXISTENCE LEGALE A CE JOUR EXCLUSIVEMENT

DU CHEF DE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE L'OUEST
15 RUE DES BORDAGERS
53810 CHANGE

ACTIVITE

Référence 556 950 525

AINSI DENOMME, QUALIFIE, DOMICILIE, ET ORTHOGRAPHE, ET NON AUTREMENT

NOM DU DEMANDEUR : YDES

ETAT DES INSCRIPTIONS DE PRIVILEGE DE VENDEUR, DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT SUR FONDS DE COMMERCE OU SUR FONDS ARTISANAL, DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT DE L'OUTILLAGE ET DU MATERIEL D'EQUIPEMENT, DES WARRANTS	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DES PRETS ET DELAIS PRIS EN APPLICATION DE L'ART. L.621-32/III/3e DU CODE DE COMMERCE ET DE L'ARTICLE 60 DU DECRET DU 27 DECEMBRE 1985	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DU GAGE DES STOCKS (DECRET N° 2006-1803 DU 23 DECEMBRE 2006)	NEANT
ETAT DES DECLARATIONS DE CREANCES EN SUITE D'APPORT (ARTICLE L.141-22 DU CODE DE COMMERCE)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS PROVISOIRES DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT JUDICIAIRE (LOI DU 9 JUILLET 1991 N° 91-650, DECRET DU 31 JUILLET 1992 N° 92-755)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DES CLAUSES D'INALIENABILITE	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DES PRIVILEGES GENERAUX DE LA SECURITE SOCIALE ET DES REGIMES COMPLEMENTAIRES (ARTICLES L 243-4, L 243-5, R 243-46 A 58 ET R 612-5 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DE PRIVILEGE DU TRESOR (ARTICLES 1920 A 1929 SEPTIES DU CODE GENERAL DES IMPOTS ET ANNEXE II ARTICLE 396 BIS)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DE L'OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION (ARTICLES L.8253-1 à 7, et R.8253-15 à 24 DU CODE DU TRAVAIL)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL OU DE LEASING EN MATIERE MOBILIERE (LOI DU 2 JUILLET 1966 ET DECRET DU 4 JUILLET 1972)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE VENTE ASSORTIS D'UNE CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (ARTICLE L.621-116 DU CODE DE COMMERCE ET DECRET DU 27 DECEMBRE 1985)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE LOCATION (ARTICLE L.621-116 DU CODE DE COMMERCE ET DECRET DU 27 DECEMBRE 1985)	NEANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES PROTETS RELEVES DANS LE DELAI IMPARTI PAR L'ARTICLE L.511-57 DU CODE DE COMMERCE DECRET DU 30 OCTOBRE 1935 MODIFIE PAR LA LOI DU 30 DECEMBRE 1991 N° 91-1382, DECRET DU 22 MAI 1992 N° 92-456	NEANT

COUT : 39.00 EUR

POUR ETAT CONFORME AUX REGISTRES TENUS AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL A CE JOUR EXCLUSIVEMENT
DELIVRE LE 15/01/2014 . LE GREFFIER TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

(DU CHEF DE SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE L'OUEST DEMANDE PAR YDES)



ANNEXE 4

LISTE DES SALAIRES DES SOCIETES ABSORBEES

AGECMA

Nom	Prénom
MOUSSADEK	Magalie
TROUILLET	Nathalie
FONTAINE	Martine
POTTIER	Julien
VERFAILLIE	Stéphanie
PANNEAU	Sébastien
MARIN	Anthony
FLEURY	Jérôme
HAMELIN	Héloïse

A2CR

*(absorbée par
AGECMA)*

Nom	Prénom
CLERADIN	Magalie
BEAUMANOIR	Guillaume
GANDON	Vanessa
VERFAILLIE	Stéphanie
BELLANGER	Aurélié
MARTEAU	Emilie

ACTUALIS RH

Nom	Prénoms
DRAPEAU	Isabelle
LAURENT	Lise
QUINTON	Claire
DUTREUILH	Valérie
NEVEU	Julia
LE BALCH	Marie
DESCOTES	Mélanie
GUINUT	Karine
ALUSSE	Séverine
QUILLE	Sylvie
ESNAULT (*)	Laura
<i>(*employée par GEM 53)</i>	

SOCOMO*Branche**Expertise***Nom**

DAUGEARD
BOURDOISEAU
LAURENT
DESMOULINS
GALLAIS
DUVILLARD
HUGAIN
PAILLARD
GICQUEL
FOUCHET
ROUSSEAU
DOBBELS
PELLERIN
COUSIN

Prénom

Michel
Frédéric
Anne-Sophie
Roseline
Catherine
Aurore
Gwenaëlle
Aurélié
ANGELIQUE
Matthieu
François
Vincent
Ophélie
Florent

Liste des salariés présents

Période de 01/01/2014 à 31/01/2014

Etablissement : <<Tous>>

Salarié : <<Tous>>

Étab	Salarié	Date de naissance	Date d'entrée	Date de sortie	Adresse	Emploi
000	0000000001 MR ALLARD Eric Numéro SS : 164124410970192	29/12/1964	10/10/1988		187 rue Les Bernards 44370 VARADES	Cadre
000	0000000010 MR BERTRAND Hervé Numéro SS : 157077511031964	25/07/1957	01/08/1993		7, rue d'Angers 49770 LA MEIGNANNE	Expert Comptable Indice 40
000	0000000015 MME BEZIAUD Marie Noëlle Numéro SS : 263024937800256	09/02/1953	01/03/1993		121 rue des Ponts de Cé Porte 8 49000 ANGERS	Employée d'entretien
000	0000000050 MR CHESNE René Numéro SS : 163014824600208	13/01/1963	01/05/1985		22, rue David d'Angers 49130 LES PONTS DE CE	Cadre
000	0000000055 MME CHOLOUX Patricia Numéro SS : 25702490909229	17/02/1957	19/12/1998		Les Courtilleux 49480 ST SYLVAIN D ANJOU	Assistante Administrative Confirmée
000	0000000069 MR ESNAULT RATTIER Christophe Numéro SS : 170124932808118	19/12/1970	05/11/2001		23, rue de Belfort 49100 ANGERS	Assistant cellule sociale
000	0000000070 MR FLEURY François Numéro SS : 170124900708541	05/12/1970	07/01/1998		9, rue des Coquelicots 49570 MONTJEAN SUR LOIRE	Employé Comptable Confirmé
000	0000000078 MME GUEDON Christelle Numéro SS : 271078404604836	13/07/1971	18/11/1999		36, rue d'Auvergne 49100 ANGERS	Employé Comptable Confirmé
000	0000000090 MME JAMIN Brigitte Numéro SS : 258094900728786	28/09/1959	01/12/1977		28, rue du Champ d'Orange 49080 BOUCHEMINE	Secrétaire
000	0000000095 MR JOUIN Eric Numéro SS : 155104900713713	13/10/1955	01/01/1988		78, avenue du Commandant Mesnard 49240 AVRILLE	Expert Comptable Indice 40
000	0000000104 MME LEBOUCHER Claudine Numéro SS : 262064900716711	16/06/1982	31/01/2001		5, rue des Reinières 49240 AVRILLE	Cadre
000	0000000110 MME DUPONT Isabelle Numéro SS : 268074924200425	20/07/1986	14/05/1987		24 rue des Garennes 49070 SAINT JEAN DE LINIERES	Assistant cellule sociale
000	0000000114 MME LECOMTE Sylvie Numéro SS : 272104900739536	25/10/1972	30/08/2004		46, rue d'Anjou 49320 SAULGE L HOPITAL	Employé Comptable
000	0000000115 MME MONNIER Nadine Numéro SS : 262054900716396	14/05/1962	15/09/1980		Le Clos de Parigné 40 rue du Bocage 49112 PELLOUAILLES LES VIGNES	Assistant cellule sociale
000	0000000119 MME PREZELIN Christine Numéro SS : 287097218138956	29/09/1967	01/12/2003		1766 route de Rièreau 49800 ANDARD	Assistant Comptable
000	0000000120 MME PILLOT Florence Numéro SS : 272114900736087	25/11/1972	01/03/1999		30 allée des Aliziers 49320 VAUCHRETIEN	Employé Comptable Confirmé

Liste des salariés présents

Etat	Salarié	Date naissance	Date d'entrée	Date de sortie	Adresse	Emplo
000	0000000125 MME WIRTZ Annie Numéro SS : 257104900706138	05/10/1957	01/01/1984		11, rue de Verdun 49124 ST BARTHELEMY	Secrétaire
000	0000000163 MR ROUX Adrien Numéro SS : 184034403607241	27/03/1984	02/10/2006		22, rue de la Libération 49500 STE GEMMES D ANDIGNE	Assistant Comptable
000	0000000169 MME REULLIER Corine Numéro SS : 288084912524972	01/08/1988	08/10/2007		12 route de La Hépière 49125 BRIOLLAY	Employé Comptable Confirmé
000	0000000178 MR TROANSKI Nicolay Numéro SS : 181079911100873	30/07/1981	20/10/2008		49 rue des Noyers 49000 ANGERS	Assistant Comptable
000	0000000179 MR GODINEAU Paul Numéro SS : 171054800710257	08/05/1971	07/01/2009		1 rue Maryse Bastié 49070 ST JEAN DE LINIERES	Assistant Comptable
000	0000000184 MLE CHEVREUX Marie Ange Numéro SS : 287064832803753	07/06/1987	26/09/2011		8 résidence de la Cure 49700 LOURESSE ROCHEMENIER	Assistant Comptable
000	0000000186 MR THETIOT Guillaume Numéro SS : 176084410912417	04/08/1976	01/01/2012		19, rue des Gaels 49500 TRELAZE	Expert Comptable Indice 40
000	0000000187 MME MARTIN Evelyne Numéro SS : 260111001400134	28/11/1960	03/09/2012		29 rue Jean Prédali 49100 ANGERS	Gestionnaire de paie
000	0000000192 MR CHARLOT Laurent Numéro SS : 188077218118239	13/07/1988	26/08/2013		156 Avenue Bailée Hall 3 72000 LE MANS	Cadre
000	0000000193 MME HENRIO Christelle Numéro SS : 273065608307208	20/06/1973	02/09/2013		10 Le Moulin Gourdon 44330 LA REGRIPIERE	Cadre
000	0000000194 MR MEAR Benjamin Numéro SS : 186014900726466	17/01/1986	23/09/2013		25 rue des Petites Maulévières Résidence Arborétum Bât 2 49000 ANGERS	Gestionnaire ressources humaines
000	0000000195 MME POUTIER Elodie Numéro SS : 287074800733787	23/07/1987	20/12/2013		12H Avenue Pierre Mendès France 49240 AVRILLE	Gestionnaire de paie
TOTAL ETABLISSEMENT 000 ABC GESTION						Nbrs de salariés : 28

Liste des salariés présents

Etat	Salarié	Date naissance	Date d'entrée	Date de sortie	Adresse	Emploi
010	0000000133 MME GAZON Marlène Numéro SS : 266044924803656	23/04/1966	01/09/2000		13, allée du Four à carreaux 49420 POUANCE	Secrétaire Comptable
010	0000000165 MME JOSSELIN Marie Anne Pierrette Numéro SS : 263113502800747	19/11/1963	07/10/2006		La Bretonnaie 44420 CHAZE HENRY	Employée d'entretien
010	0000000185 MR NOYER Freddy Numéro SS : 178064902305989	18/06/1978	26/12/2011		7 rue des Chênes 49220 VERN D ANJOU	Cadre
TOTAL ETABLISSEMENT 010 ABC GESTION POUANCE		Nbre de salariés :			3	

Liste des salariés d'ABC

Etat	Salarié	Date naissance	Date d'entrée	Date de sortie	Adresse	Emploi
020	0000000142 MME HAYER Françoise Numéro SS : 27006490202326	22/06/1970	22/04/1991		3 rue Mère Cécile CHAUVAT ST GEORGES DES GARDES 49120 CHEMILLE	Assistant Comptable
020	0000000145 MR JOUBERT Patrick Numéro SS : 156104900700301	01/10/1956	28/08/1989		10, rue Bas des Eclateries 49000 ANGERS	Attaché de Direction
020	0000000156 MME FROMONT Aurélie Numéro SS : 282084902308147	20/08/1982	28/11/2005		5 rue Croix Bouley 49120 CHEMILLE	Employé Comptable
020	0000000171 MLE AUDEBEAU Lucie Numéro SS : 285104902301773	05/10/1985	22/10/2007		10 rue du Petit Saint Jean 49120 CHEMILLE	Assistant Comptable
020	0000000180 MLE MICHAUD Lucie Numéro SS : 287084932811210	25/08/1987	24/11/2008		Le Plessis Macé 49120 SAINT GEORGES DES GARDES	Secrétaire
020	0000000183 MLE RETAILLEAU Christine Numéro SS : 257074909803866	11/07/1957	16/11/2009		18 B rue de l'Arzille 49120 CHEMILLE	Employée d'entretien
020	0000000190 MR LHUMEAU STANY Numéro SS : 188034909814377	12/03/1988	15/07/2013		17 Impasse du Verger 49340 TREMENTINES	Employé Comptable
TOTAL ETABLISSEMENT 020 ABC GESTION CHEMILLE				Nbrs de salariés :	7	
TOTAL GENERAL				Nbrs de salariés :	38	

ANNEXE 5

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS DES SOCIETES ABSORBEES

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
20510000 Logiciels							
000000005	LICENCE LOGICIEL COTTNS	31/01/94 L 100,0	449,72	449,72		449,72	
000000011	10 LOGICIEL PME 2003 OEM	29/10/07 L 100,0					
000000012	1 OFFICE 2007 PME	11/08/08 L 100,0	183,94	183,94		183,94	
000000056	3 OFFICE 2007	26/07/09 L 100,0	551,82	551,82		551,82	
000000096	3 LICENCE XP	26/07/09 L 100,0					
000000059	3 LOG WINDOWS 2007	18/03/10 D 41,67	358,70	358,70		358,70	
000000062	1 OFFICE 2007	23/04/10 L 100,0	183,94	183,94		183,94	
000000097	1 XP CG	23/04/10 L 100,0					
000000092	2 WINDOWS SEVEN PRO	13/10/12 L 100,0	250,50		242,15	242,15	8,35
000000093	2 WINDOWS 7 ES + SPA	30/06/13 L 100,0	250,00		63,19	63,19	186,81
Total du compte 20510000			2 228,62	1 728,12	305,34	2 033,46	195,16
20710000 Fonds commercial compta.							
000000014	CLIENTELE COMPTABLE	01/01/89 N	263 736,80				263 736,80
000000013	ACHAT CLIENTELE SOCOMO	11/04/05 N	54 990,00				54 990,00
Total du compte 20710000			318 726,80				318 726,80
20720000 Fonds commer commissariat							
000000015	PORTEFEUILLE J. FREY	31/01/05 N	15 000,00				15 000,00
Total du compte 20720000			15 000,00				15 000,00
21810000 Instal.gales, agent, aménagt.div.							
000000022	RAYONNAGE ARCHIVES	31/12/97 L 10,00	1 372,04	1 372,04		1 372,04	
000000023	TC-FOURN ET INSTALL.ALCAT	18/09/07 L 20,00	3 609,50	3 609,50		3 609,50	
Total du compte 21810000			4 981,54	4 981,54		4 981,54	
21811000 Agencements Athéna							
000000065	MENUISERIE BOIS	15/06/12 L 10,00	2 893,44	57,87	289,34	347,21	2 546,23
000000066	CLOISON MODULAIRE	15/06/12 L 10,00	5 808,00	116,16	580,80	696,96	5 111,04
000000067	CLIMATISATION LOCAL SERVEUR	15/06/12 L 10,00	3 045,00	60,90	304,50	365,40	2 679,60
000000068	MODIFICATIONS ELECTRIQUES	15/06/12 L 10,00	2 927,00	58,54	292,70	351,24	2 575,76
000000069	RECTIF MENUISERIES	15/06/12 L 10,00	10 710,00	214,20	1 071,00	1 285,20	9 424,80
000000070	TRAVAUX SOLS,PEINTURES	15/06/12 L 12,50	10 079,62	251,99	1 259,95	1 511,94	8 567,68
000000072	CABLAGE IT SOLUTIONS	30/06/12 L 10,00	8 681,33	173,63	868,13	1 041,76	7 639,57
000000073	UNE BAIE DE BRASSAGE	30/06/12 L 15,00	585,00	17,55	87,75	105,30	479,70
000000071	ARCHITECTE INTERIEUR EXALTO	19/07/12 L 12,50	2 500,00	62,50	312,50	375,00	2 125,00
000000087	INSTALL.LIGNE FFTB+PATTON 2T0	20/07/12 L 15,00	2 800,00	82,83	420,00	502,83	2 297,17
000000075	RAYONNAGES LYRECO	31/07/12 L 15,00	997,12	29,91	149,57	179,48	817,64
000000086	INSTAL.INFORMAT.TELEPHONIE	31/07/12 L 10,00	3 894,00	65,98	389,40	455,38	3 438,62
000000074	TC COMPLT ALCATEL	02/08/12 L 20,00	2 718,00	108,72	543,60	652,32	2 065,68
000000076	CREATION D'UN MUR VEGETAL	03/09/12 L 20,00	748,60	29,94	149,72	179,66	568,94
000000083	CABLAGE INFORMATIQUES ATHENA	26/09/12 L 10,00	3 930,01	78,60	393,00	471,60	3 458,41
000000088	COMPOSITION VEGETAL	06/12/12 L 20,00	2 230,00		365,47	365,47	1 864,53
000000095	ENSEIGNE ALTONEO	23/09/13 L 15,00	962,10		3,21	3,21	958,89
Total du compte 21811000			65 509,22	1 409,32	7 480,64	8 889,96	56 619,26

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Report 21831000 Mobilier-mat.de bureau

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
21831000 Mobilier-mat.de bureau							
0000000025	ARMOIRE METAL. + TIROIRS	04/12/03 L 12,50	1 104,00	1 104,00		1 104,00	
0000000026	MOBILIER BUREAUX	31/12/04 L 10,00	804,34	623,58	80,43	704,01	100,33
0000000035	BUT-4 bureaux JAZZ avec a	21/09/07 L 12,50	876,26	550,69	109,53	660,22	216,04
0000000060	1 VIDEOPROJECTEUR	27/11/09 L 20,00	435,20	247,58	87,04	334,62	100,58
0000000078	5 MEUBLES SOLDES	03/07/12 L 12,50	2 588,04	64,70	323,51	388,21	2 199,83
0000000079	BCC-DIVERS MOBILIERS	06/07/12 L 12,50	49 891,86	1 472,50	6 236,48	7 708,98	42 182,88
0000000077	MEUBLE PHOTOPIEUR AVEC LED	09/07/12 L 12,50	3 649,63	91,24	456,20	547,44	3 102,19
0000000090	COMPLEMENTS MOBILIERS	22/03/13 L 12,50	1 544,37		101,35	101,35	1 443,02
Total du compte 21831000			60 893,70	4 154,29	7 394,54	11 548,83	49 344,87
21832000 Materiel informatique							
0000000044	NRG-1copieur numérique NR	16/04/07 L 25,00					
0000000045	2 PC acer NT, MFO	01/10/07 D 41,67	618,18	618,18		618,18	
0000000055	2 PC CAC,JP 5738 ACER	26/07/09 D 58,33					
0000000058	1 PC APPRENTIE MORAND	10/09/09 D 58,33					
0000000061	3 POSSTES FIXES KL,LR,EBA	01/10/09 D 58,33					
0000000063	1 PORTABLE JF ASUS	23/04/10 L 100,00	561,04	561,04		561,04	
0000000082	1 PORTABLE ASUS JF	31/10/11 D 41,67	602,01	250,84	175,59	426,43	175,58
0000000080	1 COPIEUR RICOH MPC4000	28/08/12 D 35,00	4 381,94	255,61	1 444,22	1 699,83	2 682,11
0000000089	3 LENOVO ABE MCL EMA	13/10/12 D 41,67	1 737,00		723,75	723,75	1 013,25
0000000094	2 ASUS PORTABLES ES + SPA	30/06/13 D 41,67	1 095,06		152,09	152,09	942,97
Total du compte 21832000			8 995,23	1 685,67	2 495,65	4 181,32	4 813,91
27500000 Dépôts et cautionnements							
0000000051	DEPOT LOYER AVANCE	19/03/96 N					
0000000050	REAJUSTEMENT CAUTION LOYE	01/04/02 N					
0000000049	REAJUSTEMENT LOYER	01/04/05 N					
0000000052	REAJUSTEMENT DEPOT ATINES	01/04/08 N					
0000000064	COMPLT DEPOT GAR. LOYER	01/04/11 N					
0000000081	DEPOT GARANTIE ATHENA	26/06/12 N	11 800,00				11 800,00
Total du compte 27500000			11 800,00				11 800,00
Total de la liste simplifiée			488 135,11	13 958,94	17 676,17	31 635,11	456 500,00
Répartition des dotations économiques					15 180,52	linéaire	
					2 495,65	dégressif	
						variable	

Dossier : 099777

tenue en euros

SAS ACTUALIS RH
15 Rue des Bordagers

Edité le 06/12/2013 à 15:01

Révision au

Page : 1

53810 CHANGE

Etat des dotations B.I.C. - B.A. du 01/10/2012 au 30/09/2013

Compte : 20500400 LOGICIELS RH

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00005 000	LOGICIEL ESPACE PAIE SAGE	7 220.00	230610	L 100,00	7 220.00		7 220.00		
	00SAGE1 SAGE INFORMATIQUE								
00011 000	2 LICENCES LOGICIELLES	923.92	200613	L 100,00		260.72	260.72	663.20	
	10GROUPE GROUPE TC								
Totaux compte : 20500400		8 143.92			7 220.00	260.72	7 480.72	663.20	

Compte : 20700000 FONDS COMMERCIAL

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	CLIENTELE ACTUALIS "SOCIAL"	50 000.00	311208	N 0,00				50 000.00	
Totaux compte : 20700000		50 000.00						50 000.00	

Compte : 21810200 INST.AGENC.DIVERS LAV

No : no	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
000 000	AGENC'T IMMEUBLE LAVAL - RUE DE PARIS	44 555.00	030510	L 10,00	10 754.23	4 455.50	15 209.73	29 345.27	
	Détail : Honoraires - Peka	4 840.00	1						
	Menuiserie intérieure - M2H	22 017.00	1						
	Revêtement de sols - Wojtala	9 591.00	1						
	Peinture - Wojtala	8 107.00	1						
00009 000	PLACARDS	3 500.78	310511	L 10,00	468.05	350.08	818.13	2 682.65	
	00HUET SARL M2H MENUISERIE HUET								
Totaux compte : 21810200		48 055.78			11 222.28	4 805.58	16 027.86	32 027.92	

Compte : 21830200 MAT.BUREAU INFORMAT. LAV

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00010 000	Ordinateur MSI Wind Top	570.00	310313	D 33,33		138.53	138.53	431.47	
	AE2050-200 FR- 1.65 GHZ - 20" TFT								
	00AED SARL ALPHA EXPERTISE DEVELOPP								
Totaux compte : 21830200		570.00				138.53	138.53	431.47	

tenue en euros

SAS ACTUALIS RH
15 Rue des Bordagers

Edité le 06/12/2013 à 15:01

Révision au

Page : 2

53810 CHANGE

Etat des dotations B.I.C. - B.A. du 01/10/2012 au 30/09/2013

Compte : 21830500 MAT.BUREAU INFORMAT. RH LAV

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00002 000	ORDINATEUR PC CQ	569.00	310309	D 33,33	569.00		569.00		
00MISMO	MISMO INFORMATIQUE								
00003 000	ORD. PORT. HP PROBOOK ID	644.00	120210	D 33,33	644.00		644.00		
	SCNU9483FWT								
00MISMO	MISMO INFORMATIQUE								
00004 000	ORD. PORT. PROBOOK LJ	644.00	120210	D 33,33	644.00		644.00		
	SCNU948253Y								
00MISMO	MISMO INFORMATIQUE								
00007 000	ORD. PORTABLE HP PROBOOK 4520s	525.00	300311	D 33,33	326.30	182.14	508.44	16.56	
	AGMV - S2CE0490MD6								
00MISMO	MISMO INFORMATIQUE								
	Rebut	525.00-					508.44-	16.56-	300913
00008 000	ORD. PORTABLE PROBOOK 4720s	590.00	300311	D 33,33	366.70	223.30	590.00		
	JD1 - 2CE1070GZ6								
00MISMO	MISMO INFORMATIQUE								
00013 000	POSTES TELEPHONIQUES	3 779.16	310313	L 20,00		381.02	381.02	3 398.14	
00AED	SARL ALPHA EXPERTISE DEVELOPP								
00014 000	COPIEUR TASKALPA KYOCERA	4 000.00	110613	L 50,00		613.70	613.70	3 386.30	
00ACTUAL	ACTUALIS								
00015 000	PORTABLE ASUS K56C 4GO 15.6"	547.50	310513	D 33,33		95.04	95.04	452.46	
	MELANIE								
00ITS	IT SOLUTIONS								
Totaux compte : 21830500		10 773.66			2 550.00	1 495.20	3 536.76	7 236.90	

Compte : 27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS

[illegible]

Dossier : 099777
tenue en euros

SAS ACTUALIS RH
15 Rue des Bordagers

Edité le 06/12/2013 à 15:01
Révision au
Page : 3

53810 CHANGE

Etat des dotations B.I.C. - B.A. du 01/10/2012 au 30/09/2013

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
108 247.78		11 520.58		11 520.58	525.00		525.00	119 243.36

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
20 992.28	6 061.02	639.01		6 700.03	508.44	27 183.87		

Liste simplifiée des immobilisations au 30/09/2013

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
20500000 Logiciels Angers									
0000000001	LOGICIEL POLYACTE	17/11/89	L	100,00					
0000000002	REMISES D'ORDRES BNP	30/05/90	L	100,00	609,80	609,80		609,80	
0000000003	COT TNS	10/02/93	L	20,00	542,11	542,11		542,11	
0000000005	LOGICIEL JURIFORM	31/12/93	L	20,00					
0000000006	4 LOGICIELS PROGEFI	31/12/93	L	20,00	397,83	397,83		397,83	
0000000008	LICENCES CEGID ANGERS	21/05/96	L	33,33	9 416,78	9 416,78		9 416,78	
0000000012	POLYACTE RESEAU WINDOWS	18/11/97	L	100,00					
0000000024	LOGICIEL EVALUA. ENT.	06/03/01	L	100,00	686,02	686,02		686,02	
0000000025	24 LICENCES OFFICE XP	27/06/02	L	100,00					
0000000026	LOGICIEL CEGID 31 LICENCE	25/11/02	L	20,00	2 988,80	2 988,80		2 988,80	
0000000027	WINDOWS ACCES OPEN 31 POS	27/11/02	L	20,00	9 969,20	9 969,20		9 969,20	
0000000030	LOGICIELS PGI 29 UTILI	18/09/03	L	20,00	9 869,00	9 869,00		9 869,00	
0000000032	31 LICENCES EXCHANGE 2000	26/09/03	L	20,00					
00000000427	MAJ ARCserve+3clients serveur windo	05/09/06	L	33,33					
00000000428	ARCserve Backup v11.5	05/09/06	L	33,33					
00000000429	Logiciel IDEA	19/12/06	L	33,33	1 173,00	1 173,00		1 173,00	
00000000430	Cegid Audit CAC	13/07/07	L	33,33	1 595,00	1 595,00		1 595,00	
00000000470	LICENCE CEGID +OPEN OFFICE	11/01/08	L	33,33	660,46	660,46		660,46	
00000000480	1SQL STANDARD RUNTIME CEGID	11/01/08	L	33,33	150,00	150,00		150,00	
00000000503	32 Licences SQL	29/12/08	L	20,00	4 582,20	3 441,74	916,44	4 358,18	224,02
00000000506	32 Licences TSE	29/12/08	L	20,00	2 916,42	2 190,55	583,28	2 773,83	142,59
00000000509	Licences Exchange+Arc Serv	29/12/08	L	20,00			689,34		
00000000512	Licences CEGID EXPERT	29/12/08	L	20,00	1 389,82	1 043,90	277,96	1 321,86	67,96
00000000524	Logiciel PC MICROSOFT W7	10/02/10	L	33,33	259,19	228,24	30,95	259,19	
00000000534	CEGID Expert Etafi CET2011	29/04/11	L	33,33	192,50	91,26	64,17	155,43	37,07
00000000537	Cegid EBICS	26/07/11	L	33,33	455,00	179,06	151,67	330,73	124,27
00000000546	CEGID/ETAFI	27/10/11	L	33,33	4 672,00	1 444,86	1 557,33	3 002,19	669,81
00000000548	CRE[cal.emprunt]-GCD[gest.cré.dout]	05/03/12	L	33,33	566,10	107,98	188,70	296,68	269,42
00000000547	Pack office 2010 PME 16	31/03/12	L	33,33	2 696,00	451,83	898,67	1 350,50	1 345,50
00000000551	Windows seven pro 64 bits 3portables	29/03/13	L	100,00	375,75		189,96	189,96	185,79
00000000553	Window seven pro 64 bits	30/06/13	L	100,00	750,00		31,60	31,60	718,40
00000000555	Windows s seven pro 64 bits	10/08/13	L	100,00	500,00		70,83	70,83	429,17
00000000558	4 Windows s seven pro 64 bits	06/09/13	L	100,00	500,00		34,72	34,72	465,28
00000000562	Windows s seven pro 64 bits	30/09/13	L	100,00	125,00		0,35	0,35	124,65
Total du compte 20500000					58 037,98	47 237,42	5 685,97	52 234,05	5 803,97
20510000 Logiciels Chemillé									
00000000034	1 LOGICIEL PROGEFI	31/12/93	L	20,00	99,46	99,46		99,46	
00000000038	PACK OFFICE STANDARD	27/10/00	L	100,00					
00000000039	LICENCE 3 POSTES COT'TNS	02/10/01	L	100,00	360,00	360,00		360,00	
00000000040	7 LICENCES OFFICE XP	27/06/02	L	100,00					
00000000041	LICENCES CEGID SOL PGI	28/11/03	L	20,00	5 584,00	5 584,00		5 584,00	
00000000042	ACCES 10 CLIENTS WINDOWS	28/11/03	L	20,00	960,00	960,00		960,00	
00000000043	LOGICIELS SERVEUR 5 ACCES	28/11/03	L	20,00	2 663,00	2 663,00		2 663,00	
00000000044	OFFICE STAND LICENCE OPEN	28/11/03	L	20,00					
00000000431	10 accès clts Exchange serveur 2003	05/09/06	L	20,00					
00000000432	1 accès client serveur + open	30/04/07	L	20,00					
00000000433	1 office standard 2007 open	30/04/07	L	33,33					
Total du compte 20510000					9 666,46	9 666,46		9 666,46	

Liste simplifiée des immobilisations au 30/09/2013

Report 20510500 Logiciels Pouancé

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
20510500 Logiciels Pouancé							
0000000046	LICENCES CEGID POUANCE	14/05/96 L 33,33	3 770,06	3 770,06		3 770,06	
0000000047	CEGID EURO 2 USERS	14/12/98 L 100,00	343,92	343,92		343,92	
0000000048	MAJ AN 2000 HYPERFACE	11/06/99 L 100,00					
0000000435	1 office 2003	05/09/06 L 33,33					
0000000436	Office 2003 / portable	26/09/06 L 33,33					
0000000434	1 accès client serveur + open	27/09/06 L 20,00	201,50	201,50		201,50	
Total du compte 20510500			4 315,48	4 315,48		4 315,48	
20700000 Fonds commercial							
0000000050	FONDS DE COMMERCE	01/10/83 N	30 489,80				30 489,80
0000000051	FONDS DE COMMERCE	01/09/87 N	56 406,14				56 406,14
0000000052	FONDS DE COMMERCE	01/01/88 N	148 485,34				148 485,34
0000000053	FONDS DE COMMERCE	15/06/91 N	105 952,07				105 952,07
0000000054	FONDS DE COMMERCE	01/01/01 N	45 734,71				45 734,71
Total du compte 20700000			387 068,06				387 068,06
20720000 Clientèle Pouancé							
0000000055	CLIENTELE POUANCE	01/09/93 N	32 014,29				32 014,29
Total du compte 20720000			32 014,29				32 014,29
21350000 InstGale Agenc Construct							
0000000056	TRAVAUX IMMOBILIERS	31/12/02 L 10,00	102 163,37	99 609,31	2 554,06	102 163,37	
0000000469	Travaux aménagement locaux	24/07/08 L 10,00	20 788,45	8 702,29	2 078,85	10 781,14	10 007,31
Total du compte 21350000			122 951,82	108 311,60	4 632,91	112 944,51	10 007,31
21500000 Matériel Angers							
0000000062	MACHINE A CAFE	12/09/91 L 20,00	323,19	323,19		323,19	
0000000057	ASPIRATEUR FRANKEL	29/01/99 L 25,00	409,78	409,78		409,78	
0000000059	ASPIRATEUR	13/12/02 L 20,00	410,30	410,30		410,30	
0000000060	REFRIGERATEUR VEDETTE	22/02/03 L 20,00	375,42	375,42		375,42	
0000000058	MACHINE A CAFE	26/02/03 L 20,00	370,00	370,00		370,00	
Total du compte 21500000			1 888,69	1 888,69		1 888,69	
21810000 Instal./agenc.divers							
0000000063	RAYONNAGES ARCHIVES ORGEM	29/02/96 L 20,00	3 070,02	3 070,02		3 070,02	
0000000064	CABLAGE	31/12/02 L 10,00	15 779,00	15 384,52	394,48	15 779,00	
0000000065	TELEPHONIE	31/12/02 L 20,00	9 936,00	9 936,00		9 936,00	
0000000066	ALARME	31/12/02 L 20,00	2 954,00	2 954,00		2 954,00	
0000000072	EXTINCTEURS	31/12/02 L 10,00	435,89	425,00	10,89	435,89	
0000000073	PORTIER	31/12/02 L 20,00	651,00	651,00		651,00	
0000000070	STORES HB	29/03/03 L 10,00	239,17	227,37	11,80	239,17	
0000000067	TOTEM	11/04/03 L 10,00			76,33		
0000000069	STORES EJ	17/05/03 L 10,00	231,94	217,35	14,59	231,94	
0000000071	STORES RECEPTION +	21/06/03 L 10,00	249,66	231,66	18,00	249,66	
0000000068	FILMS SOLAIRES	30/06/03 L 20,00	848,26	848,26		848,26	
0000000074	ADAPT BAIE BRASSAGE RESEAU	28/01/04 L 10,00			115,80		

Liste simplifiée des immobilisations au 30/09/2013

Report 21810000 Instal./agenc.divers

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000393	BOITIER GIMAC ADAPT.ALARM	29/07/05 L 20,00	3 135,00	3 135,00		3 135,00	
Total du compte 21810000			37 529,94	37 080,18	641,89	37 529,94	

21811000 Agenc.Install.Chemillé

0000000076	AMENAGEMENT PLACARDS	30/04/04 L 10,00	3 590,71	3 023,17	359,07	3 382,24	208,47
0000000077	CABALAGE ALARME+INFORMATIQ	30/04/04 L 10,00	932,00	784,70	93,20	877,90	54,10
0000000078	ELECTRICITE CABLAGE	30/04/04 L 10,00	10 201,00	8 588,68	1 020,10	9 608,78	592,22
0000000079	ALARME	30/04/04 L 20,00	4 485,00	4 485,00		4 485,00	
0000000394	SIGNALITIQUE BUREAU	29/07/05 L 20,00	1 500,00	1 500,00		1 500,00	
0000000402	AMENAG.PLACARDS LOGEAI	30/01/06 L 10,00	1 234,22	823,15	123,42	946,57	287,65
0000000403	AMENAG.PLANCHERS ARCHIVES	30/01/06 L 10,00	806,00	537,56	80,60	618,16	187,84
Total du compte 21811000			22 748,93	19 742,26	1 676,39	21 418,65	1 330,28

21811100 Agenc.Install.Angers

0000000564	Enseignes ALTONEO N°12	31/07/13 L 16,67	1 597,07		45,10	45,10	1 551,97
0000000565	Enseignes ALTONEO N°2	31/07/13 L 16,67	4 578,45		129,30	129,30	4 449,15
Total du compte 21811100			6 175,52		174,40	174,40	001,12

21811500 Install.Agenc.Pouancé

0000000080	STORES BANDES VERTICALES	20/08/97 L 20,00	534,64	534,64		534,64	
Total du compte 21811500			534,64	534,64		534,64	

21830000 Mat.bureau infor.Angers

0000000098	PRINTER LASER T520N soc.	28/01/02 D 31,25	1 590,00	1 590,00		1 590,00	
0000000100	INSTALLATION SYSTEME INFO	25/11/02 D 35,00				3 705,00	
0000000101	3 LASER T520N	25/11/02 D 35,00	3 705,00	3 705,00			
0000000102	SWITCH/SAUVEGARDE/KIT EMP	25/11/02 D 35,00				8 246,00	
0000000104	14 TERMINAUX GRAPH TSE	25/11/02 D 35,00	8 246,00	8 246,00			
0000000108	DESTRUCTEUR	11/02/03 L 20,00	793,00	793,00		793,00	
0000000112	PC HP D310V JCA	09/10/03 D 41,67	835,00	835,00		835,00	
0000000115	3 PORTABLES IBM Commun	28/06/04 D 41,67					
0000000395	7 ECRANS PLATS 19" LG	26/02/05 D 31,25				996,00	
0000000397	1 PC HP DX2000+ECRAN ADM	19/04/05 D 35,00	996,00	996,00			
0000000405	2 PORTABLES TOSHIBA EJ+HB	01/09/05 D 41,67					
0000000411	PORTABLE IBM	01/09/05 D 41,67					
0000000424	VIDEO PROJECTEUR INFOCUS LP600	26/11/05 L 25,00	1 337,79	1 337,79		1 337,79	
0000000408	4 ECRANS LG 19" SATURN	02/02/06 L 25,00	832,78	832,78		832,78	
0000000437	Serveur TSE ANGERS Exchange	05/09/06 D 31,25	4 685,05	4 685,05		4 685,05	
0000000438	10/43 Boîtier ARKOON+installation	30/09/06 D 31,25					
0000000441	Imprimante HP Laserjet P2015 DN	26/03/07 D 41,67	363,00	363,00		363,00	
0000000442	Imprimante HP LJ 4350 N Recto verso	11/06/07 D 41,67	1 550,64	1 550,64		1 550,64	
0000000443	Télécopieur DBR MINOLTA KM 130F	02/08/07 D 31,25	1 041,00	1 041,00		1 041,00	
0000000471	PORTABLE CEGID HP 8710P/FFL	11/01/08 L 33,33				3 040,00	
0000000472	16 ECRANS CEGID	11/01/08 L 33,33	3 040,00	3 040,00			
0000000478	PORTABLE HP 871/CER	11/01/08 L 33,33	1 365,11	1 365,11		1 365,11	
0000000479	STATION HP T5530	11/01/08 D 41,67					
0000000481	2PC HP DX2400 3GO/NMO-RCH	04/06/08 L 33,33	1 100,32	1 100,32		1 100,32	
0000000490	1 Portable TOSHIBA P300	13/12/08 D 58,33	976,86	976,86		976,86	
0000000487	Boîtier TOKEN	29/12/08 L 33,33					

Liste simplifiée des immobilisations au 30/09/2013

Report 21830000 Mat.bureau infor.Angers

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000497	4 Stations HP	29/12/08 D 45,00			71,67		
0000000498	2 PC HP EAL/CLE	29/12/08 D 45,00	838,20	761,21	76,99	838,20	
0000000515	Serveur Prod+mo prép	29/12/08 L 20,00	6 185,73	4 646,18	1 237,15	5 883,33	302,40
0000000518	Serveur TSE	29/12/08 L 20,00	2 630,35	1 975,69	526,07	2 501,76	128,59
0000000485	1 Portable CDE	29/01/09 D 58,33	1 278,06	1 278,06		1 278,06	
0000000519	Nouveau Serveur Installation	24/02/09 L 20,00	6 851,00	4 936,52	1 370,20	6 306,72	544,28
0000000488	1 Photocopieur KONICA ETAGE BH421S6	27/04/09 D 43,75	7 460,00	7 460,00		7 460,00	
0000000525	Portable TOSHIBA Satellite HB	07/01/10 L 33,33	835,49	761,22	74,27	835,49	
0000000528	1 PORTABLE CEGID HP8730W P.GODINEAU	10/05/10 L 33,33	1 247,96	994,90	253,06	1 247,96	
0000000529	1 PORTABLE CEGID HP8730W D.RONDEAU	10/05/10 L 33,33	1 247,96	994,90	253,06	1 247,96	
0000000532	Photocopieur KONICA RDC C452B	15/02/11 L 20,00	8 275,00	2 693,98	1 655,00	4 348,98	3 926,02
0000000540	Destructeur	01/09/11 L 20,00	1 769,00	365,59	353,80	719,39	1 049,61
0000000542	PORTABLES 4	31/01/12 L 33,33	2 692,00	600,71	897,33	1 498,04	1 193,96
0000000550	3 portables ASUS K56C 15.6"	29/03/13 L 33,33	1 642,50		276,79	276,79	1 365,71
0000000554	6 Port ASUS K56CB	30/06/13 L 33,33	3 892,81		328,01	328,01	3 564,80
0000000556	4 Port k56cb -x0135 H	10/08/13 L 33,33	2 581,60		121,91	121,91	2 459,69
0000000557	8 Ecrans LED 21.5 " LG	10/08/13 L 33,33	904,00		42,69	42,69	861,31
0000000559	4 Ordinateur tactile TOUTen UN ASUS	06/09/13 L 33,33	2 440,80		56,50	56,50	2 384,30
0000000560	Portable ASUS K56CB-X0135H	30/09/13 L 33,33	618,63		0,57	0,57	618,06
0000000563	Imprimante multiCoul HP Officejet	30/09/13 L 33,33	587,00		0,54	0,54	586,46
Total du compte 21830000			86 435,64	59 926,51	7 595,61	67 450,45	18 985,19

21831000 Mat.Bureau infor.Chemillé

0000000116	DESTRUCTEUR REXEL	28/03/95 L 20,00	708,89	708,89		708,89	
0000000118	RELIEUR UNIBIND	19/02/99 L 25,00					
0000000127	2 UC HP CLIENT+ECRAN 17"	28/11/03 D 41,67					
0000000129	PC D230 HP +ECRAN 17"HP	28/11/03 D 41,67					
0000000130	2 IMPRIMANTE LEXMARK T630	28/11/03 D 35,00	1 900,00	1 900,00		1 900,00	
0000000420	STATION HP T5520+ECRAN	15/11/05 D 35,00					
0000000421	PORTABLE FUJITSU LIFEBOOK	15/12/05 D 41,67					
0000000422	PC FUJITSU	15/12/05 D 31,25					
0000000423	PORTABLE IBM R52	20/12/05 D 41,67					
0000000445	Portable HP NX 9420 CEGID	08/09/06 D 41,67	1 506,00	1 506,00		1 506,00	
0000000447	10/43 Boîtier Arkoon+instal	30/09/06 D 31,25					
0000000448	3/4 Instal.serveur + transfert	30/09/06 D 31,25	5 011,50	5 011,50		5 011,50	
0000000444	Photocopieur DBR Minolta BH 42056	28/03/07 D 31,25	7 732,89	7 732,89		7 732,89	
0000000446	Portable IBM Thinkpad R60	30/04/07 D 41,67					
Total du compte 21831000			16 859,28	16 859,28		16 859,28	

21832000 Mat.Bureau Pouancé

0000000133	MACHINE A ECRIRE	01/09/93 L 50,00	152,45	152,45		152,45	
0000000131	FAX GALEO 1000	09/09/93 D 40,00	384,34	384,34		384,34	
0000000449	PC IBM tour 945+switch	05/09/06 D 31,25	653,74	653,74		653,74	
0000000450	Client LEGER HP	05/09/06 D 31,25					
0000000451	2 Ecrans HP black	05/09/06 D 31,25					
0000000454	Portable HP NX 9420	26/09/06 D 41,67					
0000000452	3/43 Boîtier Arkoon + installation	30/09/06 D 31,25					
0000000453	Installation serveur+transferts fic	30/09/06 D 31,25	1 670,50	1 670,50		1 670,50	
0000000455	Photocopieur KONICA MINOLTA	28/03/07 D 31,25	2 501,73	2 501,73		2 501,73	
Total du compte 21832000			5 362,76	5 362,76		5 362,76	

Liste simplifiée des immobilisations au 30/09/2013

Report 21840000 Mobilier Angers

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
21840000 Mobilier Angers							
0000000139	FRIGO	19/09/87 L 10,00	173,52	173,52		173,52	
0000000140	12 TABLES PLATEAU GRIS	13/03/89 L 10,00	1 126,99	1 126,99		1 126,99	
0000000141	ARMOIRE ADMINISTRATIVE	21/03/89 L 10,00	274,41	274,41		274,41	
0000000142	3 SIEGES RECEPTION,BUREAU	21/03/89 L 10,00	522,68	522,68		522,68	
0000000143	FAUTEUIL BUREAU JCA	25/01/90 L 10,00	1 156,25	1 156,25		1 156,25	
0000000144	MOBILIER RECEPTION	13/12/95 L 12,50	3 594,05	3 594,05		3 594,05	
0000000147	2 SIEGES SEDUS ACCUEIL	12/12/96 L 16,67	592,26	592,26		592,26	
0000000146	2 ARMOIRES RIDEAUX ADM	22/01/97 L 10,00	670,78	670,78		670,78	
0000000148	2 BUREAUX ELIOTT SIPSY	14/05/98 L 10,00	1 082,69	1 082,69		1 082,69	
0000000149	ARMOIRE SANSEN SIPSY	14/05/98 L 10,00	396,37	396,37		396,37	
0000000150	ARMOIRE HAUTE	18/05/98 L 10,00	388,44	388,44		388,44	
0000000151	6 CLAPETS 10 CASES	20/12/99 L 10,00	1 039,82	1 039,82		1 039,82	
0000000152	4 ARMOIRES BASSES SANSEN	20/12/99 L 10,00	1 066,72	1 066,72		1 066,72	
0000000153	2 ARMOIRES HAUTES SANSEN	20/12/99 L 10,00	721,69	721,69		721,69	
0000000154	ENS BUREAUX GROUPE RCH	20/12/99 L 10,00	2 403,56	2 403,56		2 403,56	
0000000155	ENS BUREAUX GR EA	20/12/99 L 10,00	172,56	172,56		172,56	
0000000156	TABLE IMPRIMANTE LASER	20/12/99 L 10,00	263,84	263,84		263,84	
0000000157	4 BUREAUX + CAISSONS SOCI	28/07/00 L 10,00	2 599,56	2 599,56		2 599,56	
0000000159	2 BUREAUX BNC	09/05/01 L 10,00	525,44	525,44		525,44	
0000000160	2 ARMOIRES BNC GRIS	09/05/01 L 10,00	654,37	654,37		654,37	
0000000161	1 ARMOIRE ADM GRES	09/05/01 L 10,00	327,19	327,19		327,19	
0000000163	15 ARMOIRES HAUTES	31/12/02 L 10,00	4 879,20	4 757,22	121,98	4 879,20	
0000000164	RAYONNAGES SALES DOSSIERS	31/12/02 L 10,00	1 104,00	1 076,40	27,60	1 104,00	
0000000165	ACCEUIL SECRETARIAT	31/12/02 L 10,00	2 038,00	1 987,05	50,95	2 038,00	
0000000166	12 ARMOIRES BASSES	31/12/02 L 10,00	2 513,50	2 450,67	62,83	2 513,50	
0000000167	3 TABLES BOX 1.2.3	31/12/02 L 10,00	480,00	468,00	12,00	480,00	
0000000168	8 TABLES REUNIONS	31/12/02 L 10,00	1 525,00	1 486,88	38,12	1 525,00	
0000000169	35 CHAISES	31/12/02 L 10,00	4 242,50	4 136,43	106,07	4 242,50	
0000000170	BIBLIOTHEQUE RAYONNAGE	31/12/02 L 10,00	2 353,00	2 294,18	58,82	2 353,00	
0000000172	3 SIEGES MARRONS	31/12/02 L 10,00	537,00	523,58	13,42	537,00	
0000000173	16 BUREAUX GRIS	31/12/02 L 10,00	10 676,00	10 409,10	266,90	10 676,00	
0000000174	ENSEMBLE BUREAU JCA	31/12/02 L 10,00	4 271,00	4 164,22	106,78	4 271,00	
0000000175	ENSEMBLE BUREAU HB	31/12/02 L 10,00	4 411,00	4 300,73	110,27	4 411,00	
0000000176	ENSEMBLE BUREAU EJ	31/12/02 L 10,00	3 965,00	3 865,87	99,13	3 965,00	
0000000177	CHAISES CAFETERIA	31/12/02 L 10,00	167,20	163,02	4,18	167,20	
0000000178	1 BUREAU+CAISSON	09/07/04 L 10,00	680,00	559,49	68,00	627,49	52,5
0000000179	SIEGE NOIR	09/07/04 L 10,00	417,00	343,10	41,70	384,80	2
0000000419	5 ARMOIRES HAUTE EVOLUTIVE	04/11/05 L 10,00	1 824,50	1 260,42	182,45	1 442,87	381,6
0000000417	2 CHAISES ROUGE	06/02/06 L 20,00	422,00	422,00		422,00	
0000000418	2 CHAISES ANTHRACITE	06/02/06 L 20,00	422,00	422,00		422,00	
0000000456	Table vital (box bnc)	14/11/06 L 10,00	123,00	72,34	12,30	84,64	38,3
0000000457	Table roulettes (adm)	12/07/07 L 10,00	139,00	72,55	13,90	86,45	52,5
0000000458	4 Sièges GALEO Rouge	12/07/07 L 20,00	924,00	924,00		924,00	
0000000467	5 BUREAUX/4BNC+1CDE	29/07/08 L 10,00	3 035,00	565,33	135,50	700,83	2 334,1
0000000468	SEPARATEURS BUREAUX	29/07/08 L 20,00	2 569,00	2 143,69	425,31	2 569,00	
0000000466	6 Armoires hautes à rideaux	31/07/08 L 10,00	2 158,00	899,76	215,80	1 115,56	1 042,4
0000000500	1 Table desserte 1 plan travail	02/01/09 L 10,00	261,00	97,81	26,10	123,91	137,1
0000000501	7 Chaises	02/01/09 L 20,00	1 610,00	1 206,60	322,00	1 528,60	81,4
0000000502	3 Armoires	02/01/09 L 10,00	1 051,00	393,83	105,10	498,93	552,1
Total du compte 21840000			78 551,09	71 219,46	2 627,21	73 846,67	4 704,1

Liste simplifiée des immobilisations au 30/09/2013

Report 21841000 Mobilier Chemillé

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
21841000 Mobilier Chemillé							
0000000183	BIBLIOTHEQUE SPIROL	08/03/79 L 10,00	705,86	705,86		705,86	
0000000191	POSTE, TRAIT. INFO+TIROIR P	19/11/87 L 10,00	341,37	341,37		341,37	
0000000192	TABLE IMPRIMANTE	19/11/87 L 10,00	215,60	215,60		215,60	
0000000187	10 COLONNES CLAPET	26/11/90 L 10,00	152,45	152,45		152,45	
0000000188	10 COLONNES CLAPET	26/11/90 L 10,00	152,45	152,45		152,45	
0000000189	ARMOIRE HAUTE	26/11/90 L 10,00	320,14	320,14		320,14	
0000000190	COLONNE CLAPETS 10 CASES	24/01/92 L 10,00	152,45	152,45		152,45	
0000000193	MEUBLE CLASSEUR CLEN	28/03/95 L 12,50	562,84	562,84		562,84	
0000000194	ENSEMBLE MOBILIER ACCUEIL	04/03/98 L 10,00	3 136,18	3 136,18		3 136,18	
0000000195	2 ARMOIRES HAUTES	04/03/98 L 10,00	762,25	762,25		762,25	
0000000196	2 ARMOIRES BASSES	04/03/98 L 10,00	654,01	654,01		654,01	
0000000197	MOBILIER SALLE REUNION	04/03/98 L 10,00	837,25	837,25		837,25	
0000000198	TABLETTES +RETOURS BUREAU	04/03/98 L 20,00	421,98	421,98		421,98	
0000000199	3 CHAISES TISSUS MARRON	24/08/00 L 10,00	277,88	277,88		277,88	
0000000200	ARMOIRE SANSEN A RIDEAUX	24/08/00 L 10,00	331,67	331,67		331,67	
0000000412	3 BUREAUX GROUPE	06/02/06 L 10,00	4 476,00	2 977,78	447,60	3 425,38	1 050,62
0000000413	1 BUREAU BBO	06/02/06 L 10,00	732,00	486,98	73,20	560,18	171,82
0000000414	1 ARMOIRE BASSE RONEO ERABLE	06/02/06 L 10,00	302,00	200,92	30,20	231,12	70,88
0000000415	5 CHAISES GALEO NOIR	06/02/06 L 20,00	1 055,00	1 055,00		1 055,00	
0000000416	2 CHAISES VISITEUR NOIR	06/02/06 L 20,00	178,00	178,00		178,00	
0000000459	Bureau direction	12/07/07 L 10,00	1 610,00	840,33	161,00	1 001,33	608,67
0000000460	Meuble bas direction	12/07/07 L 10,00	888,00	463,49	88,80	552,29	335,71
0000000461	Fauteuil direction+visiteurs	12/07/07 L 10,00	851,00	444,17	85,10	529,27	321,73
Total du compte 21841000			19 116,38	15 671,05	885,90	16 556,95	2 559,43

21842000 Mobilier Pouancé

0000000201	ARMOIRE METALLIQUE	01/09/93 L 33,33	152,45	152,45		152,45	
0000000204	5 COLONNES CLAPET	22/09/93 L 20,00	838,47	838,47		838,47	
0000000205	2 CAISSONS + 3 TIROIRS	30/11/95 L 10,00	381,12	381,12		381,12	
0000000206	ARMOIRE BASSE BEIGE	30/11/95 L 10,00	218,00	218,00		218,00	
0000000207	ARMOIRE HAUTE BEIGE	30/11/95 L 10,00	280,20	280,20		280,20	
0000000145	BUREAU ROMEO ADM	22/01/97 L 10,00	958,72	958,72		958,72	
0000000462	3 sièges GALEO noir	14/11/06 L 20,00	666,00	666,00		666,00	
0000000463	4 sièges visiteurs noir	14/11/06 L 20,00	374,00	374,00		374,00	
0000000464	Rayonnage FLIP	14/11/06 L 10,00	358,00	210,52	35,80	246,32	111,68
Total du compte 21842000			4 226,96	4 079,48	35,80	4 115,28	111,68

27500000 Dépôts & cautionnements

0000000208	DEPOT ORGEMONT 1 ER TRIM	01/11/95 N	476,40				476,40
0000000209	DEPOT LOYER CHEMILLE	31/08/96 N	304,90				304,90
0000000210	COMPLEMENT ORGEMONT	01/09/99 N	24,68				24,68
0000000211	COMPLEMENT CHEMILLE	01/09/99 N	381,12				381,12
0000000212	DEPOT GARANTIE ABJ IMMOB.	02/07/02 N	13 000,00				13 000,00
0000000213	COMPLEMENT DEPOT LOYER AB	20/03/03 N	500,00				500,00
0000000214	DEPOT LOYER CHEMILLE	30/03/04 N	2 042,00				2 042,00
0000000399	COMPLEMENT ABJ IMMOBILIER	13/10/04 N	450,00				450,00
0000000400	COMPLEMENT ORGEMONT	10/12/04 N	113,75				113,75
0000000425	COMPLEMENT ABJ IMMOBILIER	03/01/06 N	861,00				861,00

Liste simplifiée des immobilisations au 30/09/2013

Report **27500000 Dépôts & cautionnements**

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
							1 044,00
0000000465	COMPLEMENT ABJ IMMO	09/01/07 N		1 044,00			795,00
0000000482	COMPLEMENT ABJ IMMOBILIER	01/02/08 N		795,00			738,00
0000000484	Complément ABJ IMMOBILIER	01/01/09 N		738,00			222,00
0000000533	Complément ABJ IMMOBILIER	01/01/11 N		222,00			882,00
0000000543	Complément ABJ IMMOBILIER	01/01/12 N		882,00			846,00
0000000552	Complément ABJ IMMOBILIER	01/01/13 N		846,00			
Total du compte 27500000				22 680,85			22 680,85

Total de la liste simplifiée

916 164,77 401 895,27 23 956,08 424 898,21 491,1

Répartition des dotations économiques

23 807,42 linéaire

148,66 dégressif

variable

LISTE DES BIENS CATASTRAL COMMUNICABLE

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC	EXC
0000000010	EIC-LICENCE 3P COT'TNS,EM	14/02/2000	1232,6 L	1 232,60		1 232,60		
0000000015	MICROMEGAS-LOG.PEGASE 3	29/12/2000	2189,93 L	2 189,93		2 189,93		
0000000028	1 LICENCE CD POUR CC	24/09/2007	117,06 L	117,06		117,06		
0000000029	2 LICENCES CD /APPRENTIES	24/09/2007	234,11 L	234,11		234,11		
0000000030	3 OFFICE 2007 PME (AP,FP,	11/08/2008	551,85 L	551,85		551,85		
0000000031	5 OFFICE 2007 (CR,ASL,CC,	11/08/2008	919,73 L	919,73		919,73		
0000000032	5 LICENCES OEM XP (CR,ASL	11/08/2008	L					
0000000101	3 LICENCES OEM (CM,YM,CB)	30/03/2009	L					
0000000102	3 OFFICE 2007(CM,CB,YM)	30/03/2009	664,71 L	664,71		664,71		
0000000108	LOG.POLYACTE RESEAU	21/04/2009	L					
0000000106	1 PACK OFFICE 2007	26/06/2009	209,03 L	209,03		209,03		
0000000111	3 OFFICE 2007 RM,JM,GL	31/01/2010	627,09 L	627,09		627,09		
0000000119	3 LICENCES OEM (RM,JM,GL)	31/01/2010	326,09 L	326,09		326,09		
0000000109	2 OFFICE 2007 (FB,AC)	29/03/2010	239,13 L	239,13		239,13		
0000000113	2 OFFICE 2007 (MD,SLG)	29/03/2010	239,13 L	239,13		239,13		
0000000123	1 OFFICE 2007 OB	30/09/2010	121,24 L	121,24		121,24		
0000000125	LICENCE POLYACTE RESEAU	30/12/2010	L					
0000000146	1 PACK OFFICE+WINDOWS SEVEN OB	15/04/2012	493,25 L	227,44	265,81	493,25		
0000000149	1 PACK OFFICE +WINDOWS SEVEN	30/04/2012	308,36 L	129,34	179,02	308,36		
0000000151	1 PACK OFFICE+ SEVEN GHU	30/04/2012	308,36 L	129,34	179,02	308,36		
0000000153	2 "PACK OFFICE+ SEVEN AP et PAB	27/06/2012	616,72 L	161,03	455,69	616,72		
0000000171	2 WINDOW SEVEN GLS JMA	01/10/2012	250,5 L		250,50	250,50		
0000000185	1 wibdows seven md	30/06/2013	125 L		31,60	31,60	93,40	93,40
0000000179	1 licence windows 7 cg	10/08/2013	125 L		17,71	17,71	107,29	107,29
0000000182	1 windows seven ophélie	06/09/2013	125 L		8,68	8,68	116,32	116,32
0000000193	1 windows seven FB	06/09/2013	125 L		8,68	8,68	116,32	116,32
0000000194	1windows seven cr	30/09/2013	125 L		0,35	0,35	124,65	124,65
Total du compt			10273,89	8318,85	1397,06	9715,91	557,98	557,98
20700000	Fon							
0000000034	RACHAT CLIENTELE FIDEA	27/08/2004	43820 N				43 820,00	43 820,00
Total du compt			48020				43 820,00	43 820,00
21810000	Inst							

Secours

LISTE DES IMMOS EXPERTISE COMPTABLE

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC	EXC
0000000046	INST.TELEPHONE ALCATEL	28/08/2008	7300 L	5 973,83	1 326,17	7 300,00		
0000000047	HONORAIRES ARCHI.CATHELIN	28/08/2008	21124,02 L	8 643,24	2 112,40	10 755,64	10 368,38	10 368,38
0000000048	RAYONNAGES ARCHIVES TILT	28/08/2008	2300 L	1 411,63	345,00	1 756,63	543,37	543,37
0000000049	CLOISONS SECHES PLAFOND/	28/08/2008	23967,44 L	9 806,66	2 396,74	12 203,40	11 764,04	11 764,04
0000000050	VEILLE-MENUISERIE INTERIE	28/08/2008	53693,08 L	21 969,43	5 369,31	27 338,74	26 354,34	26 354,34
0000000051	TRAVAUX ELECTRICITE PHELI	28/08/2008	18000 L	7 365,00	1 800,00	9 165,00	8 835,00	8 835,00
0000000052	CLIMATISATION, CHAUFFAGE	28/08/2008	82121,96 L	33 601,58	8 212,20	41 813,78	40 308,18	40 308,18
0000000053	CARRELAGE/ BIENVENU	28/08/2008	887,7 L	363,22	88,77	451,99	435,71	435,71
0000000054	CABLAGE,BAIE BRASSAGE..	28/08/2008	5584,42 L	3 427,43	837,66	4 265,09	1 319,33	1 319,33
0000000055	MARCHAND-TRAVAUX PEINTURE	28/08/2008	37346,48 L	19 101,17	4 668,31	23 769,48	13 577,00	13 577,00
0000000094	FOURN ET POSE TOTEM	09/01/2009	2135 L	1 136,97	305,00	1 441,97	693,03	693,03
0000000093	AJOUT 2 POSTES ALCATEL+CARTe NUMERI	16/03/2009	1728 L	1 224,00	345,60	1 569,60	158,40	158,40
0000000103	SOLDE TRAVAUX	15/05/2009	1352,32 L	456,78	135,23	592,01	760,31	760,31
0000000104	CADRES ET LAMINAGES	26/05/2009	2299,9 L	962,29	287,49	1 249,78	1 050,12	1 050,12
0000000116	FOURN.ET POSE PLACARDS	30/11/2009	1595,74 L	565,72	199,47	765,19	830,55	830,55
0000000115	ALARME POWERMAX	29/03/2010	1892,14 L	948,18	378,43	1 326,61	565,53	565,53
0000000132	AMENAGT PLACARD AGI	05/06/2011	2030 L	2 030,00		2 030,00		
0000000191	enseignes altonéo changé	31/07/2013	3580,15 L		90,96	90,96	3 489,19	3 489,19
		Total du compt	268938,35	118 987,13	28 898,74	147 885,87	121 052,48	121 052,48
21811100	Age							
0000000159	MAG ARCH. HONORAIRES ETUDE	11/07/2012	3414 L		272,17	272,17	3 141,83	3 141,83
0000000160	REMPLECT SKYDOME	12/07/2012	992,01 L		79,09	79,09	912,92	912,92
0000000158	TRANCHEE/PASSAGE DE FOURREAUX	29/08/2012	2333,39 L		186,02	186,02	2 147,37	2 147,37
0000000161	SOLDE HONORAIRES PICOT	14/10/2012	3264,38 L		314,65	314,65	2 949,73	2 949,73
0000000164	CHAUFFAGE SANITAIRE CLIMATISATION	14/10/2012	28249,55 L		2 722,94	2 722,94	25 526,61	25 526,61
0000000162	PLAQUISTRERIE	14/12/2012	8184,34 L		652,47	652,47	7 531,87	7 531,87
0000000163	TRAVAUX DE MENUISERIE	14/12/2012	22216,34 L		1 771,14	1 771,14	20 445,20	20 445,20
0000000165	PASSAGE FIBRE OPTIQUE	14/12/2012	2469,35 L		196,86	196,86	2 272,49	2 272,49
0000000166	PEINTURE REVETEMENT DE SOLS	14/12/2012	22046,19 L		1 757,57	1 757,57	20 288,62	20 288,62
		Total du compt	93 169,55		7 952,91	7 952,91	85 216,64	85 216,64
21831000	Mat							
0000000056	1 TABLE RECTANGLE SALLE R	31/03/1983	113,77 L	113,77		113,77		
0000000058	1 TABLE TRAPEZE SALLE REU	31/03/1983	113,77 L	113,77		113,77		
0000000059	1 TABLE TRAPEZE REUNION	31/03/1983	113,77 L	113,77		113,77		
0000000060	1 TABLE TRAPEZE BUREAU DE	31/03/1983	113,77 L	113,77		113,77		
0000000064	1 TABLE RONDE EN FRENE G.	17/07/1990	678,4 L	678,40		678,40		
0000000066	1 TABLE DE REUNION ET 8 C	19/09/1994	838,4 L	38,47		838,47		

LISTE DES BIENS EN ENTREPOSÉ COMMUNICABLE

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC	EXC
0000000067	BUT-DIVERS MOBILIERS JAZZ	15/12/2000	2550,59 L	2 550,59		2 550,59		
0000000068	GREVAIN-ARMOIRES A RIDEAU	12/03/2003	584 L	584,00		584,00		
0000000069	BUT-TABLES DE BUREAU, CHAI	09/10/2003	3033,71 L	3 033,71		3 033,71		
0000000070	COB-3 ARMOIRES, 1 BUREAU C	09/10/2003	3123,15 L	3 123,15		3 123,15		
0000000071	COB-3 ARMOIRES GDE SALLE,	10/11/2003	2923,29 L	2 923,29		2 923,29		
0000000073	NRG-1 COPIEUR DMR22	10/11/2005	9845,5 D	9 845,50		9 845,50		
0000000076	BUT-3 ARMOIRES ET 5 BIBLI	03/09/2007	1550,16 L	787,16	155,02	942,18	607,98	607,98
0000000077	BUT-2 TABLES ET 2 BUREAU	03/09/2007	1725,75 L	876,32	172,58	1 048,90	676,85	676,85
0000000078	1 DESTRUCTEUR PRO	05/05/2008	775,84 L	775,84		775,84		
0000000080	ARGOS - DIVERS MOBILIERS	28/08/2008	18712,2 L	9 570,53	2 339,03	11 909,56	6 802,64	6 802,64
0000000081	BUT- ENSEMBLE DE BUREAUX	28/08/2008	12722,4 L	6 506,98	1 590,30	8 097,28	4 625,12	4 625,12
0000000079	1 RELIEUR UNIBIND XU 338	15/09/2008	628 L	628,00		628,00		
0000000095	COMPLT BUREAU	01/10/2008	1300,16 L	647,37	162,52	809,89	490,27	490,27
0000000124	COMPLT BUREAU OB	23/10/2008	2149,89 L	1 058,53	268,74	1 327,27	822,62	822,62
0000000097	BUREAU BIBLIOTHEQUE ..	07/02/2009	1191,47 L	543,60	148,93	692,53	498,94	498,94
0000000107	3 FAUTEUILS CHOCOLAT	11/03/2009	449 L	199,57	56,13	255,70	193,30	193,30
0000000105	14 CHAISES DACT.ET 7 FIMO	04/04/2009	2077,76 L	906,86	259,72	1 166,58	911,18	911,18
0000000117	1 ARMOIRE BASSE CG	26/01/2010	585 L	196,03	73,13	269,16	315,84	315,84
0000000129	BUREAU+SIEGE AGI	15/04/2011	3380,64 L	617,44	422,58	1 040,02	2 340,62	2 340,62
0000000144	2 SIEGES MHE-MAF	05/10/2011	523,68 L	64,73	65,46	130,19	393,49	393,49
	Total du compt	21831100 Mol	71 804,14	47 411,15	5 714,14	53 125,29	18 678,85	18 678,85
0000000157	MOBILIER OUEST BUREAU	14/12/2012	6200 L		617,85	617,85	5 582,15	5 582,15
	Total du compt	21832000 Mat	6200		617,85	617,85	5 582,15	5 582,15

LISTE DES IMMOS EXPERTISE COMPTABLE

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC	EXC
0000000084	1 POSTE CC/SWITCH 48 PORTS	24/09/2007	794,31 D	794,31		794,31		
0000000087	2 PC FIXES APPRENTIES	24/09/2007	959,86 D	959,86		959,86		
0000000099	PC CHARLENE FIXE	30/03/2009	327,76 D	327,76		327,76		
0000000121	2 PORTABLES PB ET LG	30/06/2010	1172,24 D	1 172,24		1 172,24		
0000000127	1 PC TEST NETBOOK CM SONY	19/12/2010	1188,13 D	800,34	387,79	1 188,13		
0000000133	COPIEUR RICOH MPC4501	04/04/2011	10520 D	4 878,65	1 974,47	6 853,12	3 666,88	3 666,88
0000000135	1 PORTABLE ASUS ERIC	30/04/2011	493,31 D	298,04	195,27	493,31		
0000000136	1 PORTABLE ASUS CLB	16/06/2011	636,29 D	362,33	273,96	636,29		
0000000138	1 PC FIXE MSI EA	11/07/2011	795,99 D	439,46	356,53	795,99		
0000000139	1 PC FIXE MSI PB	30/08/2011	706,53 D	377,80	328,73	706,53		
0000000140	1 PORTABLE ASUS MIHE	05/09/2011	636,29 D	329,19	307,10	636,29		
0000000141	1 PORTABLE SONY LG	21/09/2011	949 D	490,98	458,02	949,00		
0000000145	IT SOLUTIONS - VIDEO PROJECTEUR...	31/03/2012	890,86 L	149,30	296,95	446,25	444,61	444,61
0000000148	1 PC MSI SALLE REUNION	30/04/2012	918,48 D	191,35	363,57	554,92	363,56	363,56
0000000150	1 PORTABLE ASUS GHU	30/04/2012	580,18 D	120,87	229,66	350,53	229,65	229,65
0000000152	2 PORTABLES ASUS AP et PAB	27/06/2012	1180 D	163,89	508,06	671,95	508,05	508,05
0000000168	1 ORDI ASUS CR	14/12/2012	1213 D		421,18	421,18	464,80	464,80
0000000173	1 PORTABLE ASUS ASL+ ECRAN	15/03/2013	789 D		191,77	191,77	597,23	597,23
0000000174	1 MSI WIND STAGIAIRE	20/03/2013	584,45 D		142,05	142,05	442,40	442,40
0000000186	1 pc asus md et div	30/06/2013	696,16 D		96,69	96,69	599,47	599,47
0000000180	1 portable asus CG et interv	10/08/2013	595,4 D		41,35	41,35	554,05	554,05
0000000181	1 asus ophelie et div	06/09/2013	671,16 D		23,30	23,30	647,86	647,86
0000000192	1 asus tactile FB	06/09/2013	605,08 D		21,01	21,01	584,07	584,07
0000000190	1 portable asus cr	30/09/2013	584,45 D		20,29	20,29	564,16	564,16
	Total du compt	28 487,93		11 856,37	6 637,75	18 494,12	9 666,79	9 666,79
	27100000 Titre							
	01/01/1990	30,49 N					30,49	30,49
	27/06/2008	245 N					245,00	245,00
	Total du compt	275,49					275,49	275,49
	27500000 Dép							
	01/06/2008	16200 N					7 021,00	7 021,00
	Total du compt	16200		186 573,50	51 218,45	237 791,95	291 871,38	291 871,38
	Total de la liste simplifiée	543 369,35						